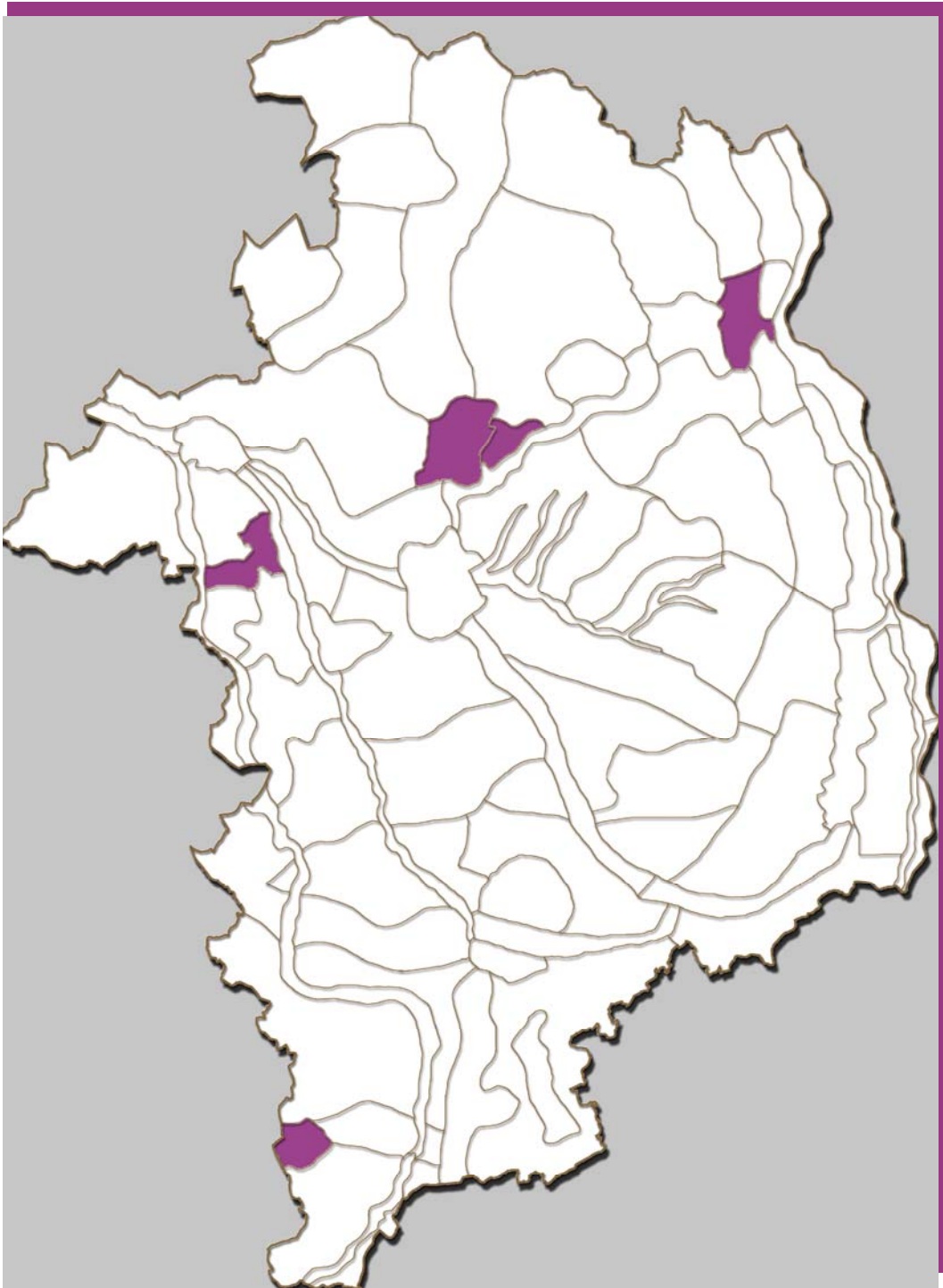


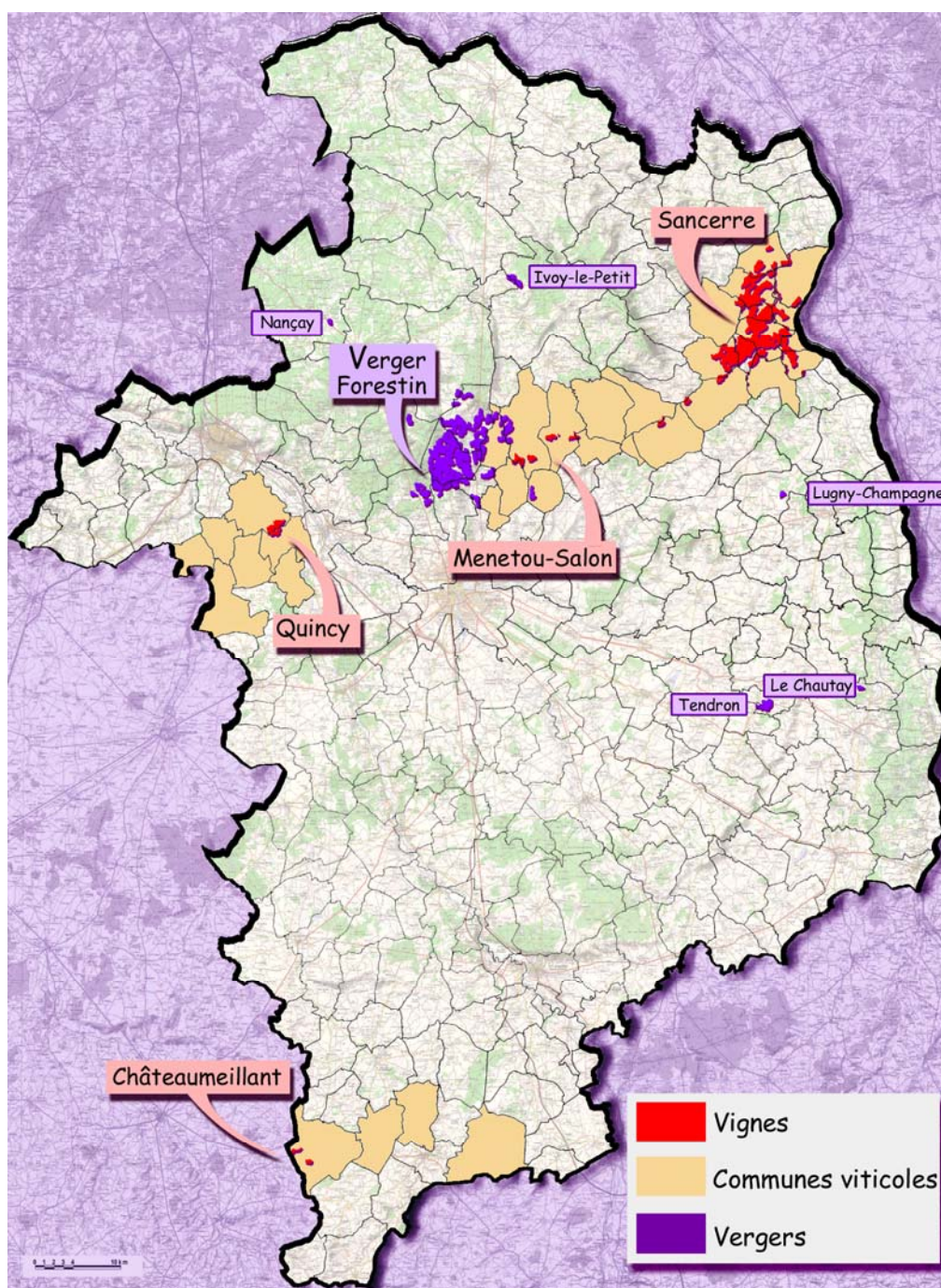
B-6 LES PAYSAGES DE VIGNES ET VERGERS



RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

Lorsque les vignes et les vergers constituent la principale modalité d'occupation du sol, ils composent un paysage spécifique, peigné par les rangées de plants ou d'arbres, un paysage abstrait qui révèle par ses alignements les moindres ressauts du relief. Les unités classées en tant que telles correspondent à de grandes surfaces occupées pour plus des trois quarts par ces cultures. Comme le montre la carte ci-dessous, ces paysages sont localisés sur les reliefs qui séparent les terrains de Jurassique et du Crétacé, dont la vigueur, la nature des sols et l'exposition sud sont très favorables à la vigne ; la seule exception est le vignoble de Quincy-Reuilly, installé sur terrains sans modelé significatif. Les vergers disséminés dans les secteurs de bocage se sont considérablement développés au cours des dernières décennies dans la région de Saint Martin d'Auxigny (verger Forestin) ; les quelques implantations notables (Ivoy-le-Petit, Nançay, Lugny-Champagne, Le Chautay et Tendron), n'ont pas une taille suffisante pour figurer autre chose qu'un événement particulier dans le paysage qui les accueille.



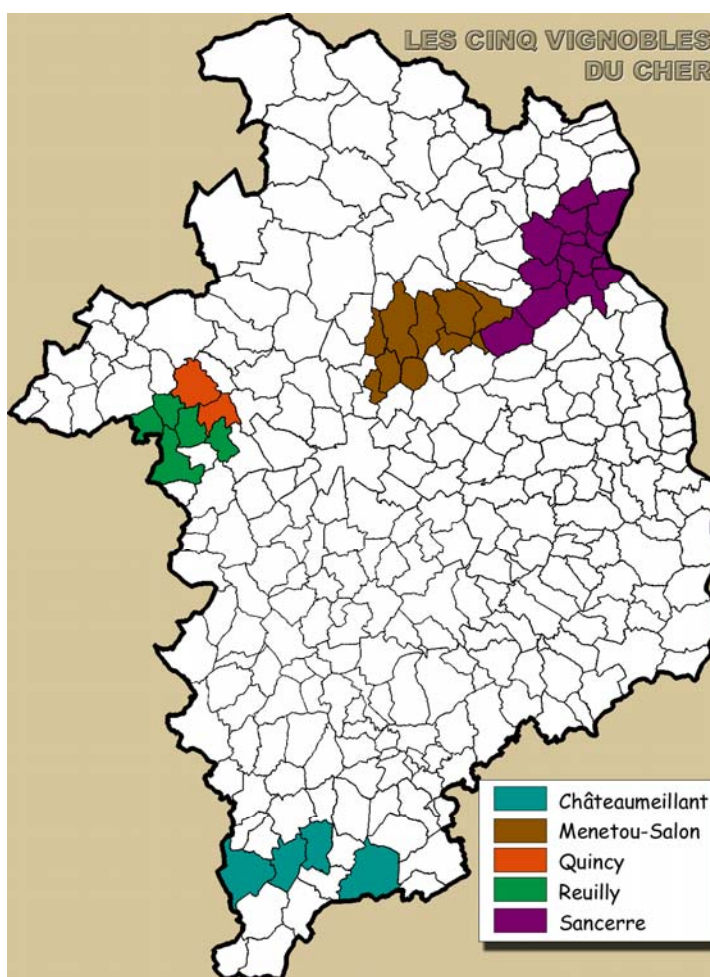
Vignes et vergers : les principales implantations dans le département



Le vignoble Sancerrois

"La diminution de la consommation de vin courant, les incitations aux arrachages et la disparition soutenue des petites unités ne commercialisant pas leur production ont induit une diminution des surfaces en vignes (que) les replantations en vin d'appellation n'ont pas totalement compensé (...)"⁴⁹. Les vignes occupaient au début des années 1990 environ 1 % des surfaces agricoles, elles ont légèrement progressé depuis, notamment dans les régions de Sancerre et Quincy. Dans le même temps l'économie viticole connaissait un spectaculaire redressement, conduit initialement par la notoriété grandissante des vins d'appellation du Cher, au premier rang desquels le Sancerre. Le département comporte un peu moins de six cents exploitations viticoles qui commercialisent leur production et les deux tiers sont situées dans l'aire du Sancerre. Avant la crise du phylloxera puis la baisse de consommation de vins de table, le vignoble était fort répandu : les vins de qualité, aujourd'hui classés en AOC ou VDQS, cohabitaient avec de très nombreuses petites exploitations produisant des vins de consommation courante et chaque ferme avait sa vigne destinée à la consommation familiale, la majorité des finages communaux possédaient alors des terres en vigne. Aujourd'hui cette omniprésence n'existe plus mais la viticulture est devenue une activité économique de premier plan, qui se répartit dans le Cher en cinq vignobles : quatre sont classés en A.O.C., le Sancerre (14 communes), Menetou-Salon (10 communes), Quincy (2 communes), Reuilly (5 communes dans le Cher auxquelles s'ajoutent 2 communes de l'Indre) et un vignoble est classé en V.D.Q.S., le Châteaumeillant (4 communes dans le Cher et 4 dans l'Indre).

Sancerre est aujourd'hui avec Pouilly-sur-Loire le plus réputé des vignobles de cette région et celui qui représente l'activité la plus importante et poursuit un développement constant ; Menetou-Salon, qui correspond à une très ancienne implantation d'origine monastique s'est beaucoup développé au cours des dernières années. Le vignoble de Quincy, qui fut le premier du département à recevoir l'appellation d'origine en 1936, est en phase de renouvellement récent après une période de sénescence dans les années 1990, en partenariat avec son voisin le Reuilly. Le vignoble de Châteaumeillant est ancien, relativement morcelé et se renouvelle peu.



Carte des communes viticoles réparties par vignoble

49 In AGRESTE, Recensement Agricole 1988, la viticulture dans le Cher (source : Ministère de l'Agriculture et de la Forêt)

Les vergers, le morcellement et l'exception du verger Forestin

Le verger du Cher est relativement morcelé en petites et moyennes exploitations dans lesquelles les fruits ne sont en général pas la production unique, avec néanmoins la notable exception de la région de Saint Martin-d'Auxigny située à la rencontre entre le cœur du Pays Fort et l'arc forestier Vierzon-Bourges. La production du département se fonde essentiellement sur les fruits à pépins, mais les arbustes à baies et petits fruits commencent à se développer dans certaines régions bocagères, où ils peuvent représenter une alternative intéressante pour des parcelles en déprise. Le verger Forestin s'est considérablement étendu au point de devenir une quasi-monoculture lors de la grande conversion de l'arboriculture fruitière qui vit les pommes américaines et en premier lieu les variétés de golden supplanter les variétés traditionnelles.



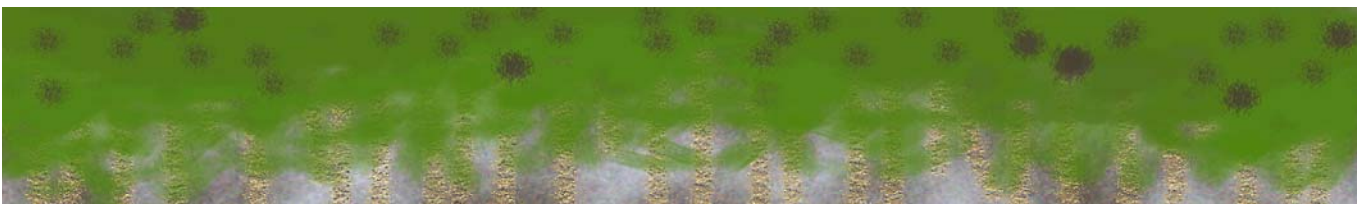
Arboriculture fruitière à Saint Martin-d'Auxigny

PALETTES CHROMATIQUES

Les couleurs de la vigne



Couleurs d'hiver, de terre et de bois sec



La montée progressive des légumes et la ponctuation des fruits



Les ors, les cuivres et les rouges de l'automne, feu fugace avant le retour de l'hiver

Les teintes et matières dominantes sont fonction de l'occupation du sol par le vignoble : la situation n'est pas la même dans le Sancerrois où il représente quasiment une monoculture et dans la région de Châteaumeillant qui est une mosaïque bocagère et viticole. La spécificité de la palette des couleurs est essentiellement

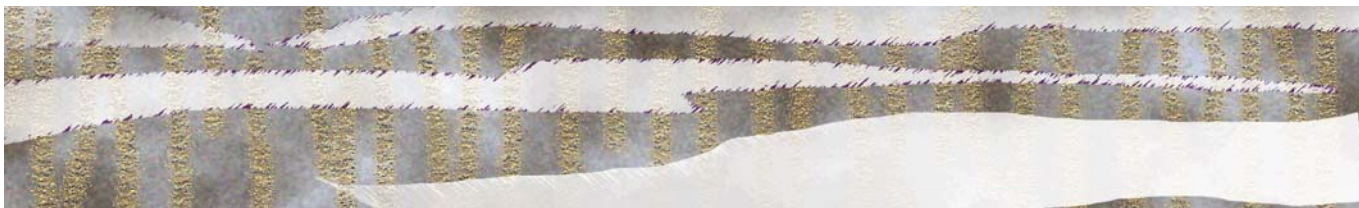
offerte par le dialogue entre la vigne et la terre nue, qui se décompose en trois séquences au cours de l'année : l'image hivernale est dominée par les teintes terreuses, les beiges et les bruns piquetés de cailloutis blanchâtres du sol jouent avec les nuances des piquets et des ceps, gamme des gris des bruns et des noirs.

La saison de végétation apporte le vert des feuillages, verts tendres de plus en plus saturés à mesure que la belle saison s'avance et bientôt ponctué de l'or ou du mauve profond des grappes, puis l'automne pare les parcelles de ses infinies nuances chaudes et rubescentes.

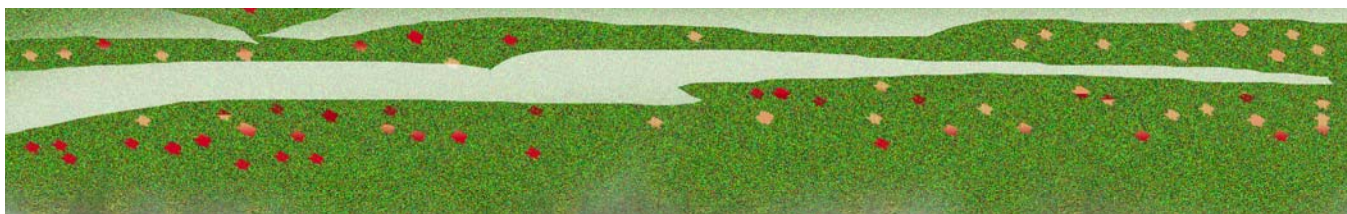
Les couleurs du grand verger

Les techniques modernes d'exploitation ont un fort impact sur l'aspect plastique du verger (voir ci-dessous la description du verger Forestin), les couleurs des pommiers et

notamment de leur floraison printanière d'un délicat blanc rosé étant le plus souvent masqué par les nappes blanches des filets de protection contre la grêle.



Couleurs d'hiver, les bois et la terre nue à demi cachés par le blanc des filets



Les floraisons et les verts tendres, toujours partiellement occultés par le blanc des nappes

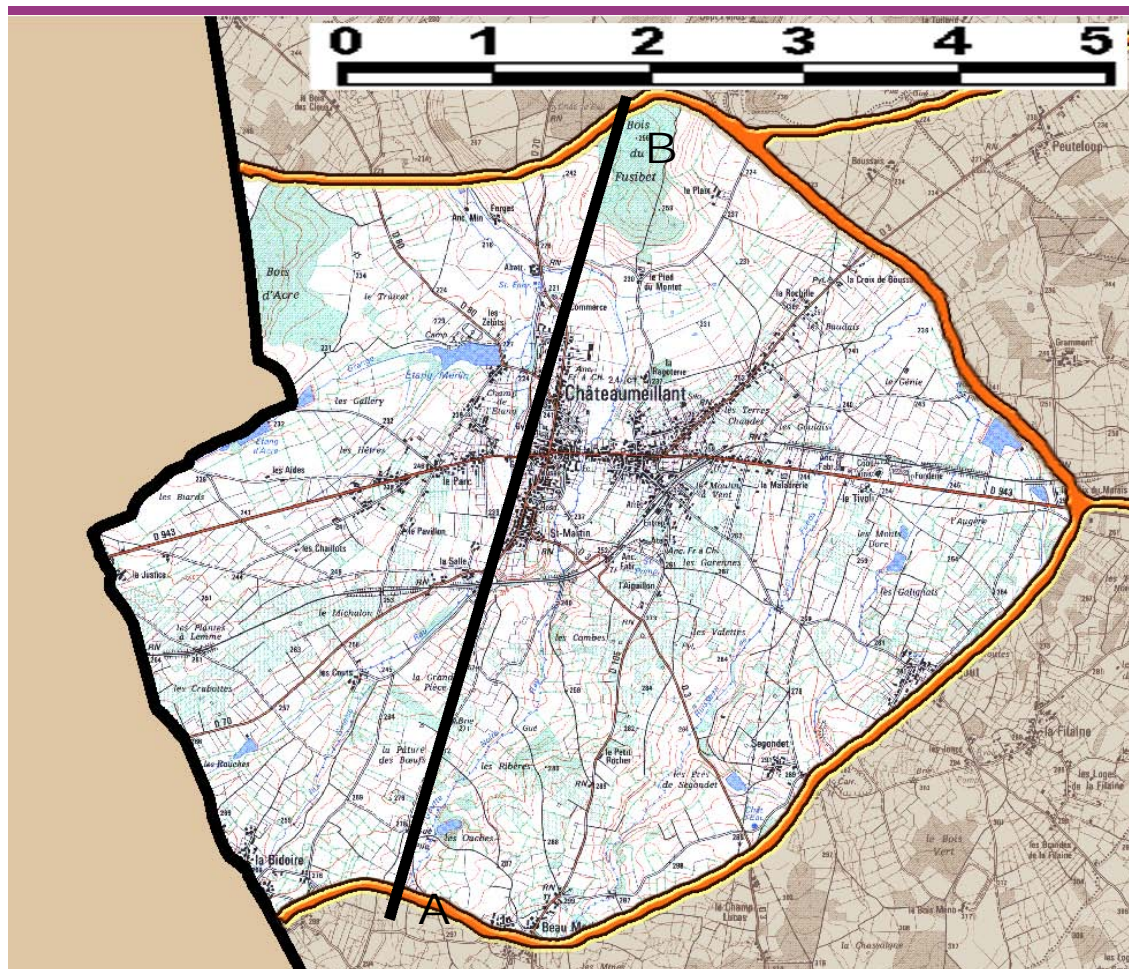
LISTE DES UNITES

- 6-1 CHATEAUMEILLANT
- 6-2 MENETOU SALON
- 6-3 SANCERRE
- 6-4 QUINCY REUILLY
- 6-5 LE VERGER FORESTIN



6-1 CHATEAUMEILLANT

Le vignoble dissimulé dans le bocage



Sur un relief rythmé par des ondulations parallèles, le vignoble s'insinue dans une trame bocagère dense qui le dissimule partiellement. Les parcelles de vigne, qui sont souvent de taille modeste et entourées de haies, composent un "bocage viticole". C'est un paysage particulier qui sait cependant s'installer dans la continuité de son entour, aux confins des bocages de Marche et de Boischaux.

COUPE



A

B

DESCRIPTION GENERALE

L'unité 6-1 correspond à la partie du vignoble VDQS de Châteaumeillant qui occupe le finage de la commune éponyme. Ce vignoble n'a pas vocation à occuper tout le territoire, il s'agit plutôt de petites exploitations polyvalentes et les parcelles viticoles sont insérées dans la trame bocagère qui habille ces paysages de confins entre Marche et Boischaut. Les communes de Vesdun, Reigny et Saint Maur, qui sont incluses dans la zone productrice de Vin Délémité de Qualité Supérieure de Châteaumeillant, possèdent une proportion de terres encépagées qui ne leur confère pas un caractère particulier. En revanche, la caractéristique du



Le "bocage à vigne" de Châteaumeillant

paysage de la commune de Châteaumeillant est ce mélange intime entre vignes et prairies dans lequel les parcelles

viticoles, souvent encloses de haies, composent ce que l'on peut appeler un "bocage à vigne".

Un relief légèrement ondulé dans lequel s'insère le bourg



Un paysage de mosaïque touffue rythmé par un relief régulier

Le territoire affecte une forme ondulée en une succession de petits thalwegs séparés par des lignes de crêtes parallèles, de direction nord/nord-est qui rythment régulièrement le paysage et sont soulignées par une occupation du sol qui fait alterner des lignes de haies et les parcelles viticoles mêlées de prairies.

Le chef-lieu de canton occupe le centre de son finage par une urbanisation cruciforme qui se développe sur les deux versants de la vallée centrale. Le bourg s'insinue dans les plis du relief dont émergent les toitures de tuiles et la silhouette de quelques édifices anciens.



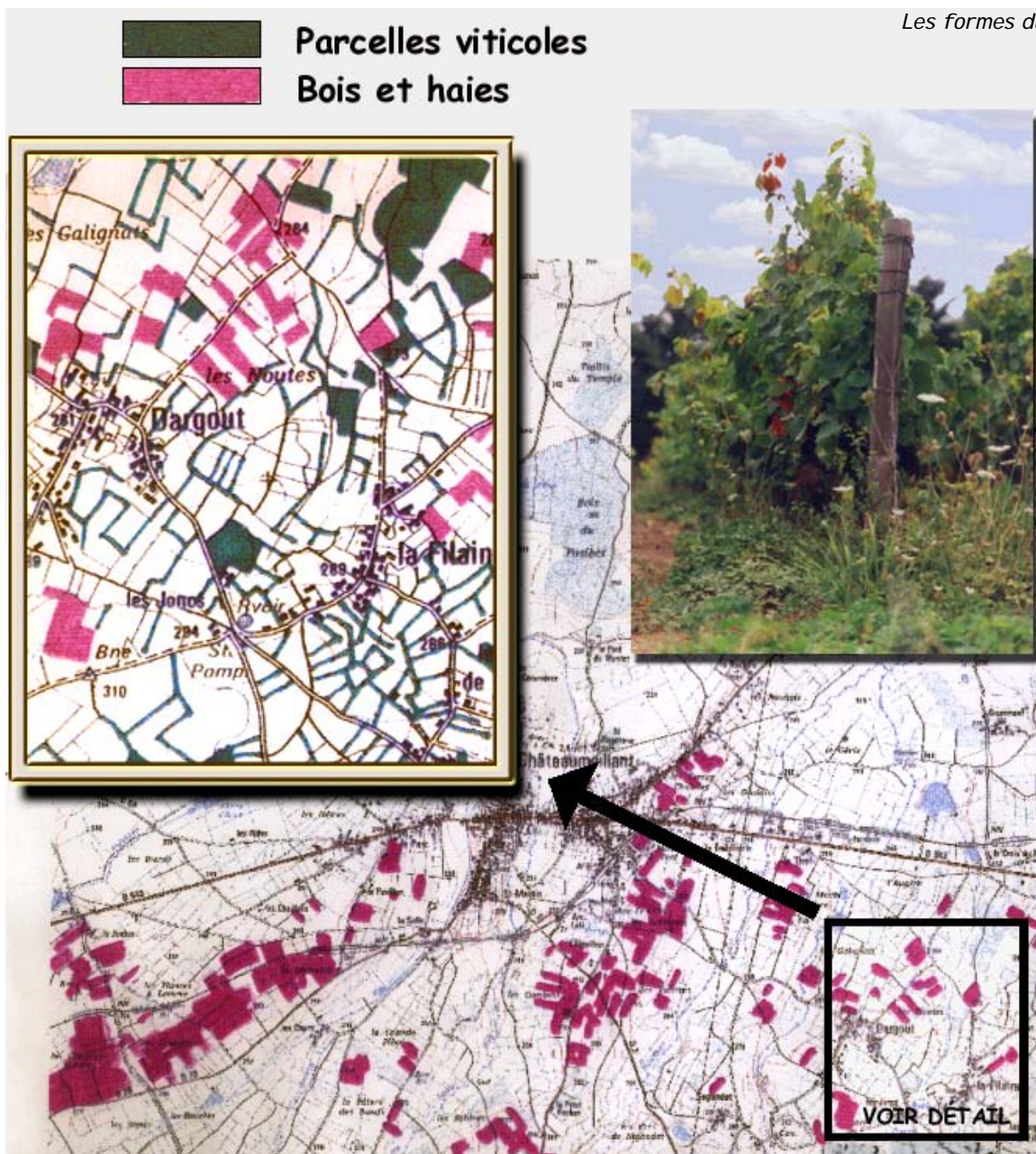
L'insertion de Châteaumeillant dans le relief

Structure du bocage viticole

Les extraits cartographiques ci-dessous, montrent le détail de la répartition des parcelles viticoles et leur insertion dans la trame bocagère. Les terres qui

ne sont pas cultivées en vigne sont majoritairement en prairie de fauche ou en pâture avec quelques traces de polyculture. Les haies comportent quelques

bouchures et de nombreuses figures d'altération : haies épaissies, bouchures montées, quelques arbres reliques.



Les formes du bocage viticole

Le construit se répartit en gros hameaux inclus dans la trame bocagère, peu visibles ; l'urbanisation s'étire le long des

routes qui rejoignent Châteaumeillant qui tend à s'étendre linéairement, essentiellement vers le nord, et

se limite au sud sur la trace de la voie ferrée et de la déviation de la RD 943.

LES ENJEUX DU PAYSAGE

L'image de ces figures intimes se fonde sur un équilibre entre deux éléments de stabilités différentes : le vignoble, bien qu'il ne semble pas destiné à se développer et soit essentiellement constitué par des plantations anciennes, semble assuré de perdurer grâce à la qualité des "vins gris" qu'il produit, tandis que les

parcelles agricoles proprement dites donnent de nombreux signes de régression : montée des ligneux dans les pâtures, densification des haies qui s'épaississent et envahissement fréquent par les robiniers, y compris dans certaines parcelles en vigne.

Cette mixité de l'occupation du sol et l'imbrication entre ses

deux termes rendant difficile une rationalisation du terroir non viticole, il y a lieu de craindre que la déprise ne s'étende. Il est par ailleurs peu vraisemblable que le vignoble puisse avoir vocation à occuper tout le terrain et le principal enjeu est le risque de fermeture du paysage.



Début d'enfrichement



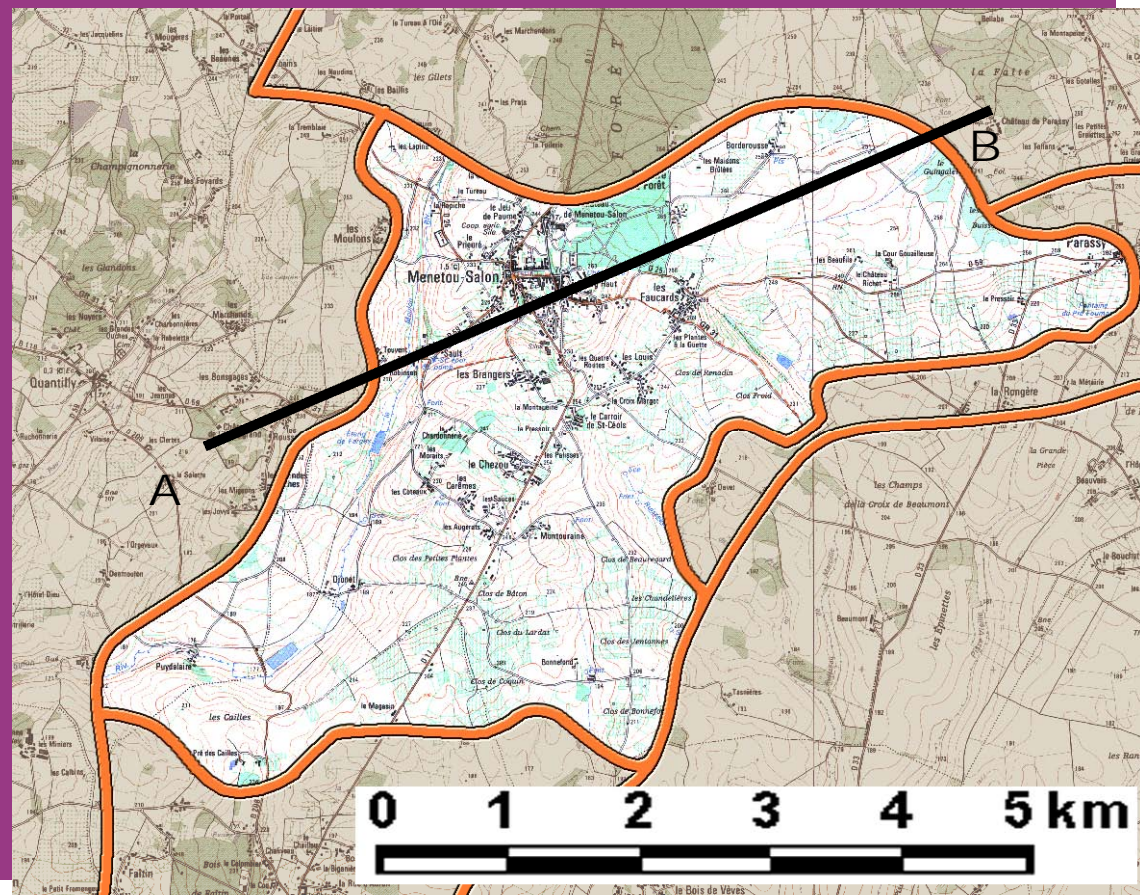
L'épaississement des haies rend floue l'image du paysage

LISTE DES COMMUNES

Châteaumeillant



6-2 MENETOU-SALON La transition viticole



Le vignoble de Menetou-Salon est disposé sur le dévers de la cuesta du Pays Fort à l'est du verger Forestin. Ces deux unités expriment le passage entre les massifs boisés du Pays Fort et de la Sologne et la plaine ouverte de Champagne Berrichonne. Le paysage de Menetou s'ouvre vers l'aval, figurant le versant extraverti de cette transition.

COUPE



DESCRIPTION GENERALE

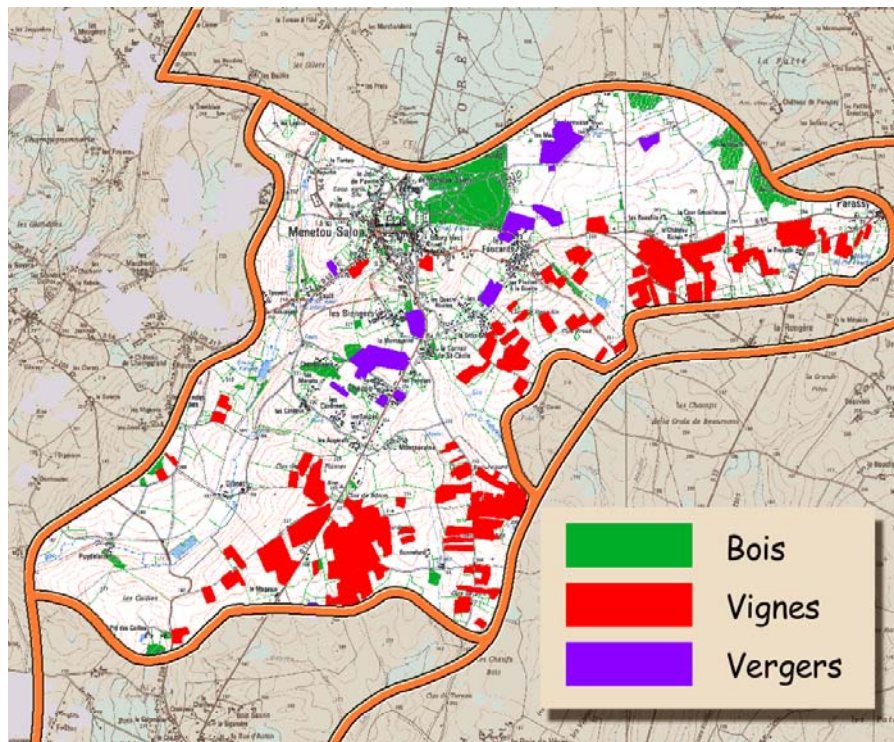
Le vignoble AOC concerne les communes de Menetou-Salon, Quantilly, Vignoux-sous-Aix, Pigny, Soulangis,

Aubinges, Morogues, Saint Céols, Parassy et Humbligny. Les trois premières constituent l'unité de paysage viticole car

ce sont leurs finages qui accueillent la plus grande proportion de terres à vignes ; les sept autres coïncident avec

un tronçon vigoureux de la cuesta du Pays Fort, dont la morphologie conduit à les ranger dans les paysages déterminés par le relief (unité 5-4). Comme le fait apparaître la carte ci-dessous, les parcelles de vignes sont essentiellement groupées au sud sur le rebord du versant bien exposé du dernier ressaut de la cuesta.

Le vignoble de Menetou qui "représente les restes d'un vignoble très ancien qu'avaient su mettre en valeur les moines du prieuré de Saint Sulpice"⁵⁰ connaît une expansion régulière quoique modeste depuis une vingtaine d'années avec un accroissement de 8 % par an de la superficie classée en AOC.



Vignes, bois et vergers alternent avec l'herbe et le labour

L'occupation du sol et le paysage ouvert

Le terroir est essentiellement occupé par des formations ouvertes, la vigne dont la faible hauteur offre des profondeurs de vues, des parcelles labourées et quelques prairies ; c'est un paysage ouvert sur sa frange sud-est qui domine la plaine. Seule la partie nord comporte quelques bois qui font partie du cœur du Pays Fort et fondent la limite septentrionale de l'unité. Des haies et quelques vergers et jardins composent un cadre arboré autour de l'urbanisation de Menetou dont les espaces

publics sont eux-mêmes structurés par des arbres d'alignement ; cette densification du paysage vers le nord-ouest participe à l'idée de transition qui est décrite dans l'alinéa suivant.

La partie aval, viticole et ouverte est un paysage "modernisé" par les pratiques contemporaines de la viticulture. La mécanisation a engendré une modification profonde des pratiques culturelles et le paysage a changé lorsque les "vignerons" sont devenus des

"viticulteurs" ; la vigne traditionnelle était composée de petites parcelles séparées par des terres de culture, des petits boqueteaux et des prairies que paissaient chèvres et vaches laitières. Les contraintes de la mécanisation ont conduit à rationaliser le paysage : les remembrements ont permis de créer des ensembles plus vastes, que montrent la carte ci-dessus (regroupement du foncier à l'est et au sud de l'unité, quasi-absence de haies).

La transition paysagère

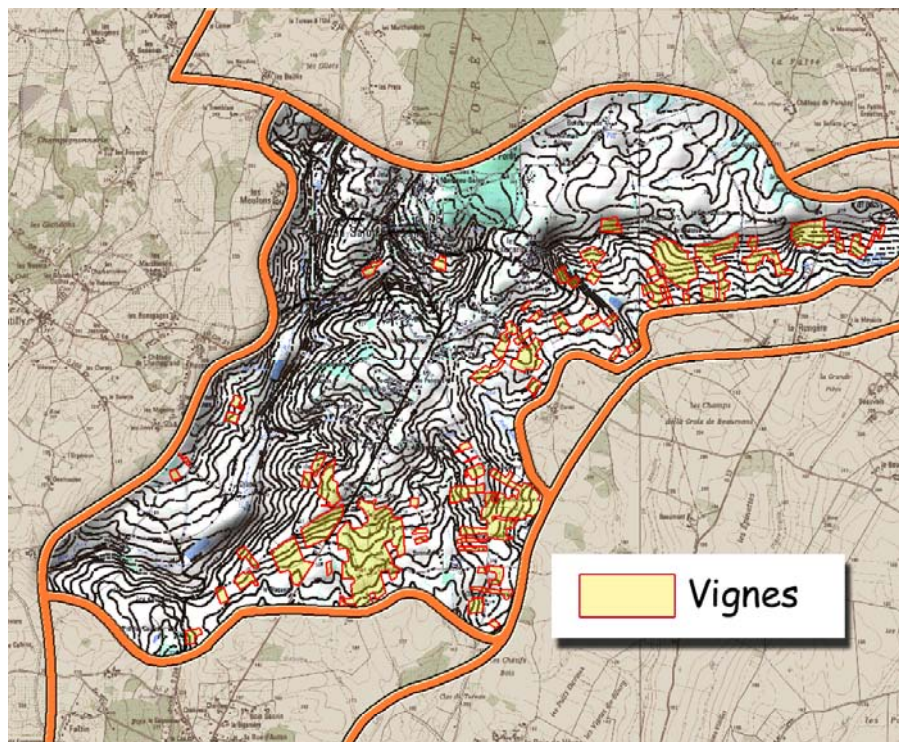
Ce paysage se situe au voisinage immédiat du verger Forestin, avec lequel il compose un couple de paysages dessinés par ces cultures particulières qui lui confèrent une certaine

abstraction. Les deux modes culturels semblent s'être répartis les rôles : le verger sur le piémont et enchâssé dans la lisière forestière et le vignoble sur le dévers, dans la situation

bien exposée, tournée vers la plaine de Champagne Berrichonne.

⁵⁰ In AGRESTE, Recensement Agricole 1988, la viticulture dans le Cher (source : Ministère de l'Agriculture et de la Forêt)

Ainsi le paysage ménage-t'il une subtile et régulière transition entre l'épais manteau forestier de l'arc de Vierzon-Bourges et l'ouverture de l'openfield. A mesure que le terrain descend la dénivellation de la cuesta, on trouve successivement la forêt, sa lisière puis un ordre arboré de moyenne grandeur avec les vergers, très denses vers l'amont et s'émiettant vers l'aval (voir carte du verger au paragraphe 6-5) puis une séquence de marges dans laquelle se mêlent vignes et vergers. Le vignoble, avec la faible hauteur de ses ceps offre une vision panoramique vers la plaine, au pied de la cuesta, l'openfield totalement ouvert seulement planté de boqueteaux est animé par les rubans verts des vallons de l'éventail (unité 3-9). Il s'agit donc d'une unité très "stratégique" puisqu'elle donne à comprendre l'articulation entre plusieurs des types d'ambiances qui caractérisent le nord du département. Il en est souvent



La vigne et relief : répartition des parcelles sur le dévers sud

ainsi des paysages comportant des panoramas : ils aident à lire le territoire, la charnière de Néronde met en scène les stades d'évolution des bocages de l'est, Sancerre donne à comprendre le Val de Loire et la

relation ambiguë qu'il entretient avec le Cher et Menetou-Salon offre à la fois la lecture de la plaine et de sa relation avec les paysages forestiers et le Pays Fort.



Le vignoble comme un livre ouvert sur les paysages de la plaine

Ces deux photographies illustrent la situation de transition de ces paysages à partir du bourg de Menetou lui-

même, paradigme de cette situation : son cœur s'organise autour d'un vaste espace public rectangulaire qui oriente le

regard d'un côté sur les paysages fermés et sombres du manteau forestier et de l'autre sur le vignoble et la lumière.



Vue vers le sud-ouest



Vue vers le nord-est

LES ENJEUX DU PAYSAGE

La modernisation des pratiques culturelles dans ce paysage très ouvert et visible de loin n'est pas sans conséquences. Le site tend vers une perte de complexité dans sa partie sud et par ailleurs l'extension des exploitations suppose une modification du bâti. Les chais qui étaient regroupés dans les villages se voient peu à peu remplacés par des bâtiments volumineux

disposés en rase campagne, les maisons de village ne conservant souvent que la partie commercialisation. L'impact de ces bâtiments mérite attention et une recherche des conditions d'implantation et d'adaptation au terrain, un travail sur la forme les textures et la couleur semblent indispensables. Cet enjeu est commun aux deux vignobles voisins même s'il est moins aigu ici que dans certaines

parties du Sancerrois. La question du maintien ou de la restitution de certaines formes de structures arborées mériterait également d'être posée (plantation des bords de chemins, reconstitution partielle d'une trame de haies).

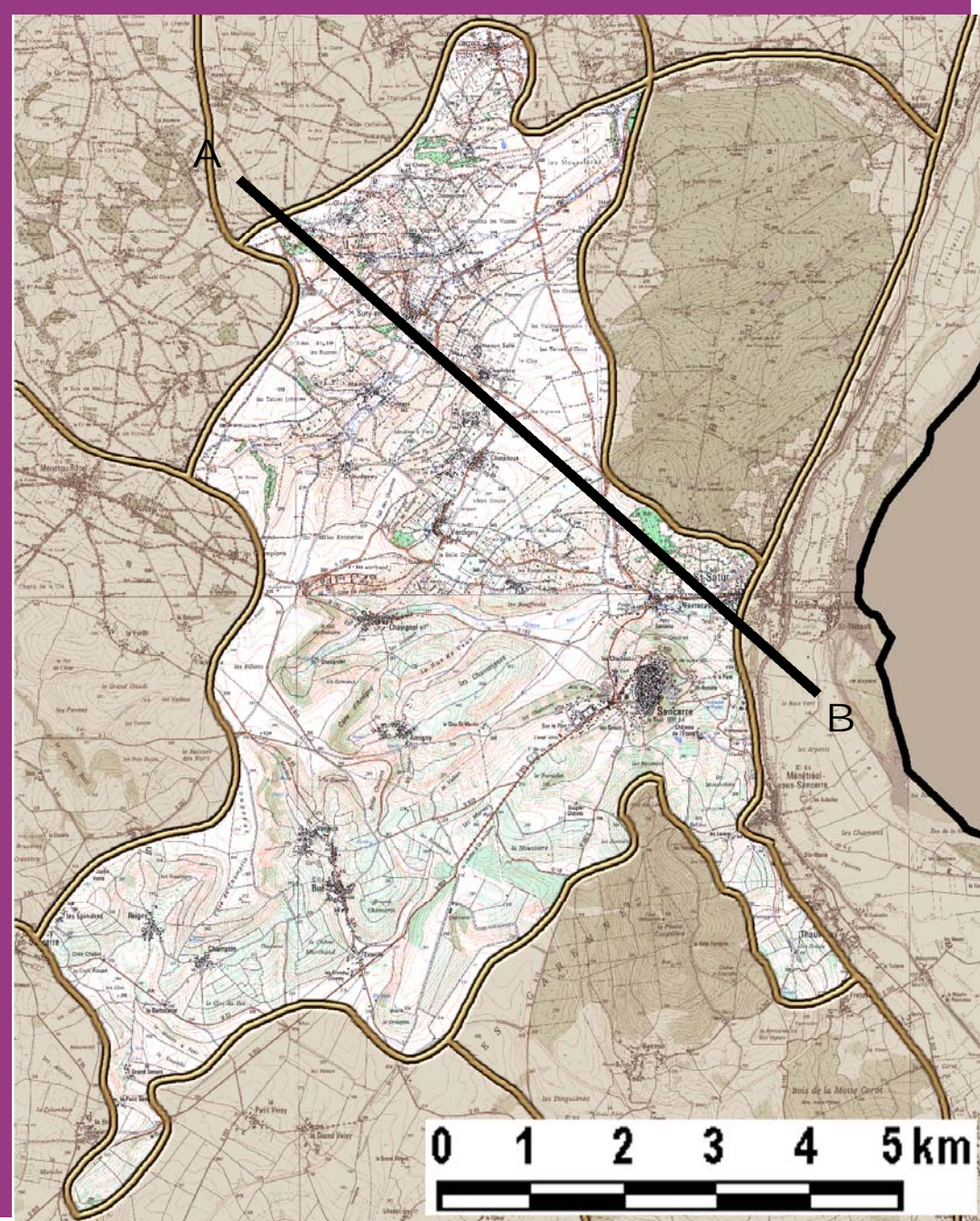
LISTE DES COMMUNES

Menetou-Salon
Quantilly
Vignoux-sous-Les-Aix



6-3 SANCERRE

Le paysage emblème est-il en danger ?



COUPE



A

B

Sancerre est sans équivoque l'un des sites les plus prestigieux de sa région, que se partagent les deux départements riverains de la Loire. Certes la silhouette de l'oppidum encadré par ses deux gardiennes boisées appartient au Cher auquel il offre généreusement ses coteaux peignés par la vigne, mais la vue la plus noble et la plus insolite, c'est la Nièvre qui en bénéficie et le Sancerrois est un lieu de promenade prisé des Nivernais autant que des Berrichons. Quand la nouvelle autoroute A 77 passe à proximité c'est cette forme sans équivalent qu'elle utilise comme une signature pour évoquer les qualités du paysage qu'elle traverse. Sans doute la Loire est elle seule à pouvoir réellement revendiquer Sancerre, figure ligérienne par excellence. Place aux deux visages, silhouette majestueuse pour la Nièvre qui laisse à peine deviner le château sur son éperon, elle offre au Cher le double spectacle de cette citadelle à l'indicible charme et de l'immense drapé de son vignoble, qui profite ainsi majestueusement de son voisinage avec le Val de Loire.

S'il est un paysage d'exception, le Sancerrois n'en est pas moins soumis à des pressions qui peuvent mettre en danger son image. La modernisation des pratiques des viticulteurs a profondément modifié le paysage : les conditions écologiques et le visage du Sancerrois viticole a radicalement changé en moins de trente années. La présence sur le site de figures reliques de la situation passée comme la vallée de Chavignol, véritable "fossile paysager" permet heureusement de prendre la mesure du risque.



La première appréhension de Sancerre en venant de Bourges : l'oppidum comme une île posée sur un océan de vignes

DESCRIPTION GENERALE

L'unité 6-3 comprend la partie viticole située en covisibilité avec Sancerre, la butte

couronnée par la cité et son dévers jusqu'à la vallée de la Loire.

Un relief singulier et fondateur



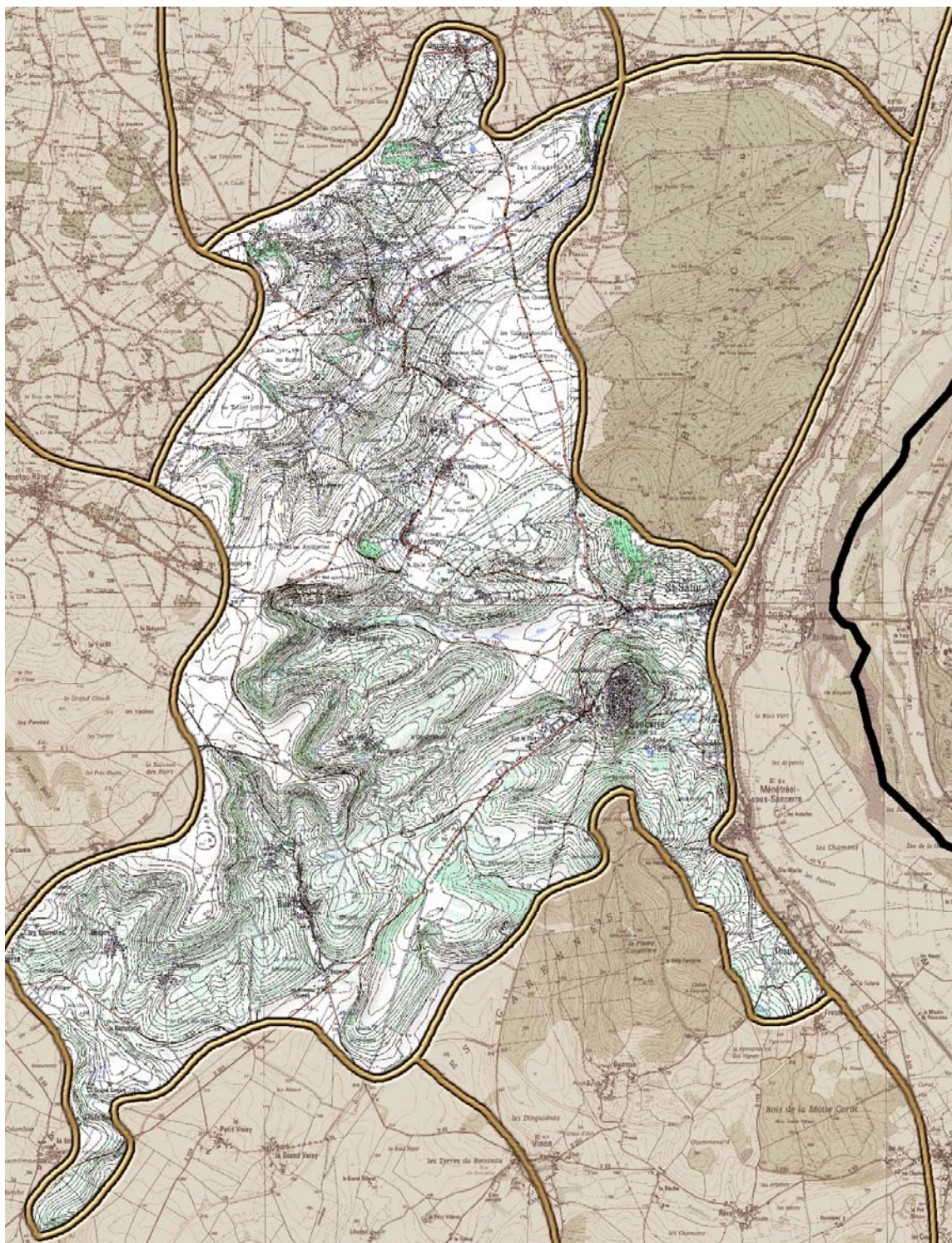
La cluse de la Colette, une fenêtre vers la Loire entre les collines

Le site est modelé par deux failles parallèles entre lesquelles émerge la série des trois collines de Thauvenay, Sancerre et Saint Satur. Les faces orientales des failles plongent de manière abrupte dans la Loire et les faces occidentales sont des pentes d'éboulis caillouteux et de colluvions creusées de vallons concentriques. La pente générale s'incline vers l'ouest et cependant est recreusée par les vallons de deux ruisseaux qui se dirigent vers la Loire, (donc vers l'est) qu'elles rejoignent après avoir entaillé par deux cluses la ligne des collines. La cluse de la Colette au centre sépare la butte de Sancerre et celle de Saint Satur et la cluse de la Balaine se jette en Loire au nord de la colline du bois de Charnes.

Cette disposition paradoxale du relief modelé par des ruisseaux qui érodent à contre pente a créé des vallons qui s'approfondissent vers l'aval et composent avec leurs affluents tout un système de creux linéaires et de crêtes, de forme rayonnante au sud de Sancerre (les vallons convergent vers la cluse de la Colette) et de direction parallèle au cours de la Belaine dans la partie nord. Ce relief très singulier crée un grand nombre de côtes et de vaux que la toponymie souligne : la Rue de Vaux, le Vallon, la vallée de Chavignol pour les thalwegs, côte de Verdigny, côte d'Amigny, côte de Montdamné, côte de Champtin pour les versants. Cet enchaînement de reliefs multiplie les situations d'expositions favorables sur des sols de colluvions riches en calcaires, secs et bien drainants

parfaitement adaptés à la culture de la vigne. Singulièrement favorisée par une nature clémente, avec un débouché sur la Loire offert par la cluse de Saint Satur, Sancerre ne pouvait devenir autre chose que ce haut lieu des vins de Loire, le premier sur le grand val.

L'unité de paysage 6-3 comporte cette zone de "relief paradoxal" à laquelle s'ajoute une petite partie viticole du versant du val de Loire située au-dessus de Ménétréol-sur-Loire et Thauvenay.



Carte du relief

Le vignoble se déploie également plus à l'ouest dans un paysage d'un autre type, qui a été nommé "narthex du Sancerrois" car il

met en scène l'approche de Sancerre sans en montrer la silhouette ; comme il se trouve aux confins imbriqués de la

plaine et de la cuesta il a été classé parmi les paysages mixtes (plaine et relief, unité 12-1).

Les paysages du vignoble, les traits communs

Le paysage du Sancerrois se caractérise par son ampleur, son échelle et son rapport avec les paysages ligériens. La vigne omniprésente semble partout se dérouler sur les plis du relief. La terre Sancerroise ressemble à un tissu, serge beige et grise imprimée de fines rayures en hiver, elle devient vert amande au printemps lorsque ses raies s'estompent puis elle se transforme avec la pleine végétation des ceps en un velours vert émeraude qui se parera d'ors et de cuivres pendant une courte période automnale.

C'est un paysage paradoxal car une unité apparente cache une grande diversité. Si la vigne et le rapport à la colline coiffée par la citadelle et à la Loire sont omniprésents, nombreuses sont les nuances : le Sancerrois est une succession de lieux,

d'ambiances, de formes extrêmement diverses que réunit un relief puissant et une commune ouverture vers la Loire. Richesse et diversité dans une ampleur commune.



L'omniprésence des drapés de la vigne qui habitent les courbes du relief

Un subtil dosage d'ampleur et d'intimité

C'est en effet un paysage qui sait à la fois se donner entièrement à voir tout en réservant surprises et nuances subtiles : au détour d'un chemin, dans les replis d'un vallon, tout à coup l'échelle change, on a la sensation de se trouver dans une pièce close. Le parcellaire prend d'autres dimensions, le motif s'enrichit de nouvelles composantes, boqueteaux ou villages dont on ne pouvait soupçonner la présence.

La vallée de Chavignol est le paradigme de ces figures à la fois intimes, cachées et pourtant emblématiques du site. Elle en exalte les caractéristiques par son



Chavignol, symbole du Sancerrois est l'un des "toponymes de sa notoriété"

orientation en fenêtre sur l'oppidum (à la naissance du vallon de la Colette l'orientation de ses versants dirige le regard

vers la cluse qui découpe la face nord de l'éperon), sa marqueterie de vignes et de parcelles en friche qui lui donne

d'harmonieuses proportions et par son bâti enfin qui a su

garder presque intacte son image originelle, comme le

montre la comparaison avec les années 1950.



Le bâti en vallée de Chavignol en 1950 et en 2001, un site qui a su traverser les décennies

Cette vallée est par ailleurs doublement emblème puisque son toponyme est à la source de la deuxième célébrité de ce paysage, due au fameux crottin de Chavignol, indispensable compagnon des vins blancs de Sancerre.

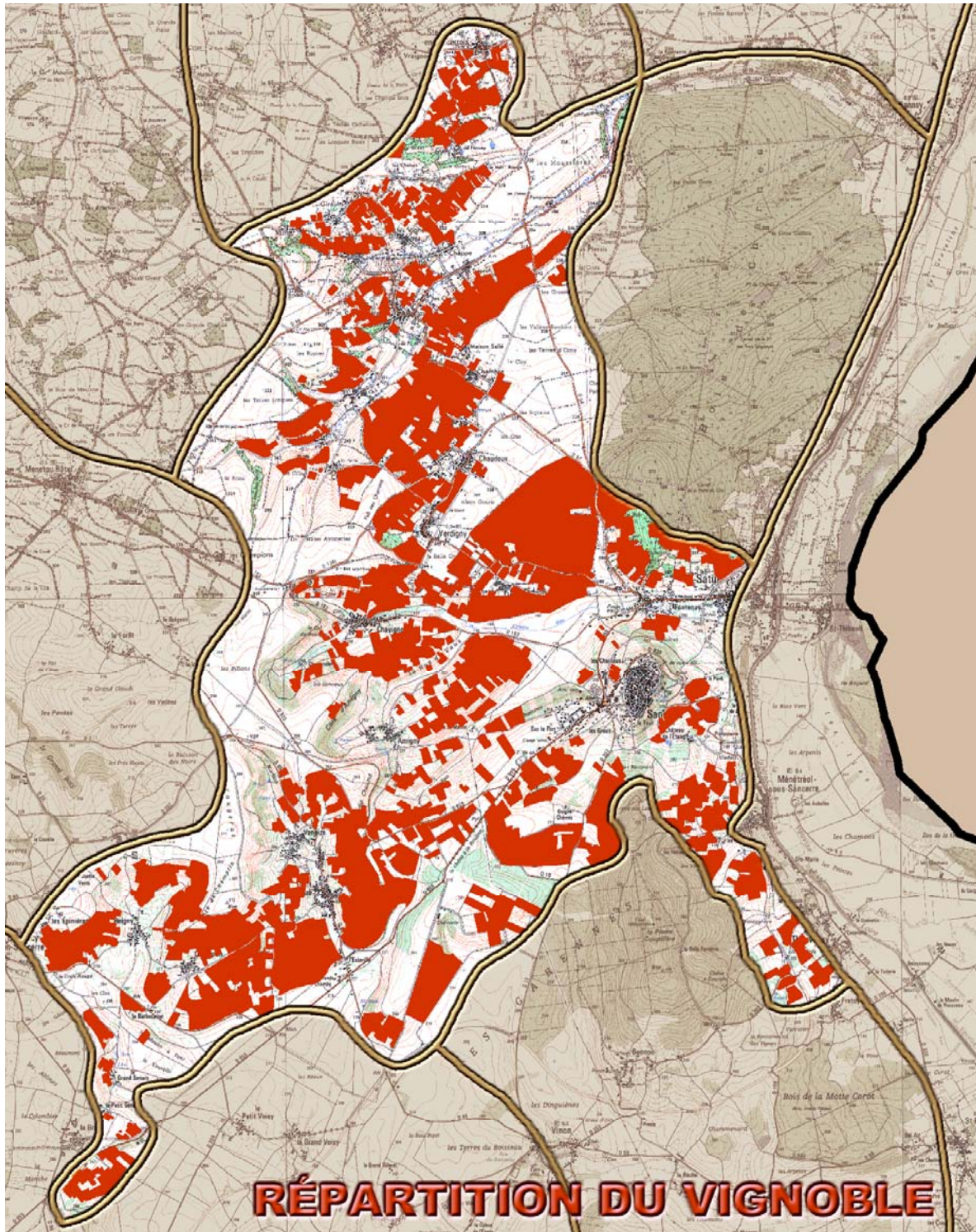
La partie orientale sur le dévers de la faille en dehors des vallons, et sur le piémont nord

de la butte de Thauvenay, c'est-à-dire les parties amples et convexes du relief, généralement remembrées sont beaucoup plus univoques, le "drapé uni" remplace le "patchwork". C'est un autre paysage, dans lequel chaque verticale fait événement, c'est une logique paysagère d'openfield viticole. Un noyer

isolé au coin d'un chemin d'exploitation prend tout à coup une importance singulière, c'est aussi le cas d'un édifice (qui peut être une cabane de vigneron échappée de la destruction (il en reste peu) ou un bâtiment récent parfois très (trop ?) visible.



Les zones remembrées et l'importance de quelques noyers ou d'un bâtiment posé sur une ligne de crête



La carte ci-dessus montre la répartition du vignoble, c'est-à-dire des parcelles cultivées en vigne à l'époque de l'analyse des photographies aériennes qui servirent à actualiser la carte IGN⁵¹ qui

sert de référence à cette étude. On observe que la totalité des reliefs décrits plus haut est pratiquement occupée par la vigne. Si l'on pouvait disposer de relevés plus récents, on constaterait

certainement une extension des surfaces d'un seul tenant, une diminution du fractionnement en parcelles, un accroissement de la "marée viticole". Or la situation était tout autre voici un peu plus de trente ans,

51 Source: SCANN 25, fin des années 1990

comme le montre cette image du Sancerrois dans les années 50. Le paysage était entièrement fondé sur l'image actuelle de Chavignol : bâti groupé dans les fonds, marqueterie de parcelles de la "culture en damiers" (cf. infra, paragraphe "les enjeux du paysage").

Comparé à cette image, le paysage actuel semble s'être "lissé" comme s'il avait perdu ses aspérités qui se fondaient sur un talus de bord de chemin, un champs broussailleux, un bouquet de chênes torsés ou un noyer isolé. On constate en fait que le vignoble montre aujourd'hui un double visage avec d'immenses surfaces univoques d'où semble avoir même disparu le parcellaire et quelques scènes qui peuvent se rapprocher de l'image ancienne. Ces figures qui s'opposent marquent la différence entre les portions de terroir qui sont remembrées et celles qui ne le sont pas. Le paysage ne perd pas ici sa force car le relief en est le principal déterminant, par contre il y laisse un peu de son âme et de son charme, et hélas aussi à moyen terme une partie de ses potentialités écologiques et agrologiques (cf. infra: paragraphe enjeux).



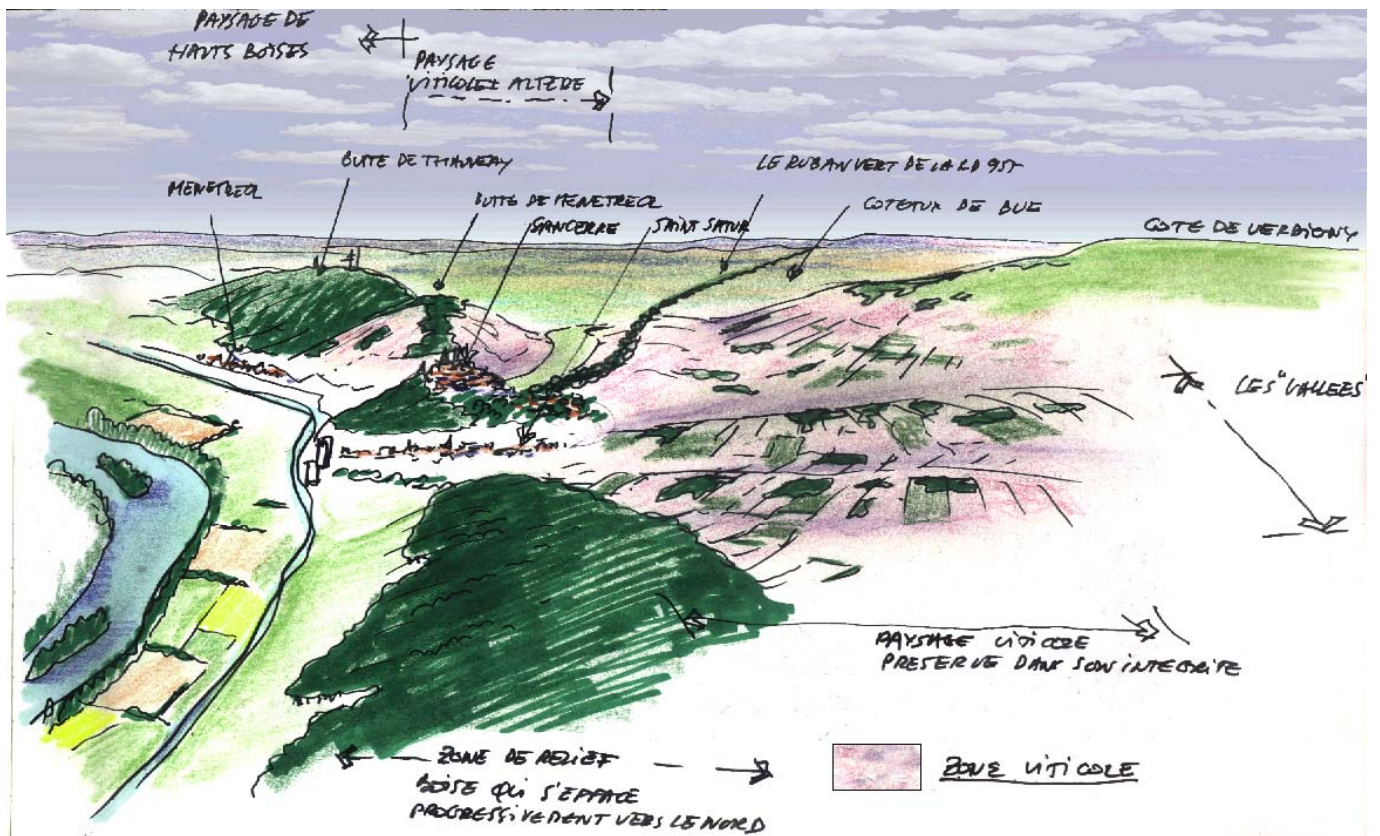
VIGNOBLE SANCERROIS 1950

Sancerre, cité et site

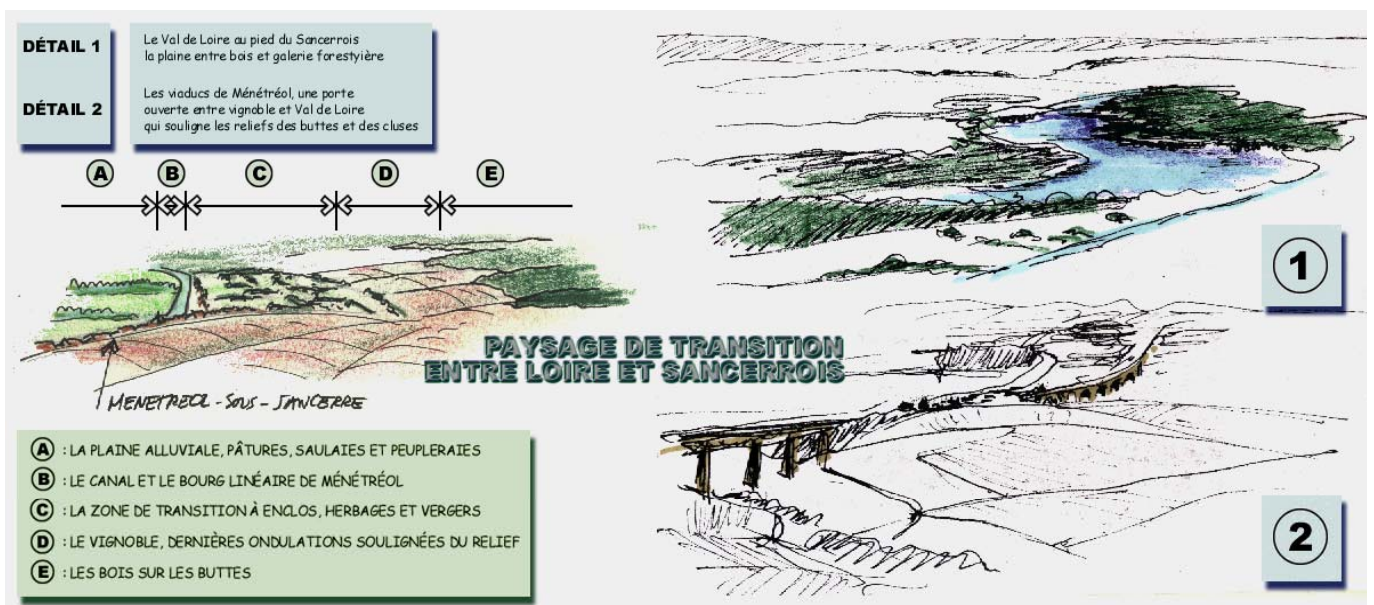
Le rapport de symétrie entre le village et le paysage est la clé du Sancerrois : le village est à la fois acteur et metteur en scène du paysage. Acteur car le village ne cesse de se montrer

sous toutes ses facettes et depuis tous les points cardinaux, metteur en scène car depuis ses hauteurs construites ce que l'on contemple est un livre ouvert sur le paysage, une vision

panoptique du vignoble, du Val de Loire et de leur intime relation.



Le panorama de Sancerre vers l'ouest, clé de compréhension du vignoble



Le panorama de Sancerre vers le sud, la vigne, la Loire, le Nivernais... Sancerre, paysage charnière.

LES ENJEUX DU PAYSAGE

L'évolution des pratiques culturales peut-elle mettre le paysage en danger?

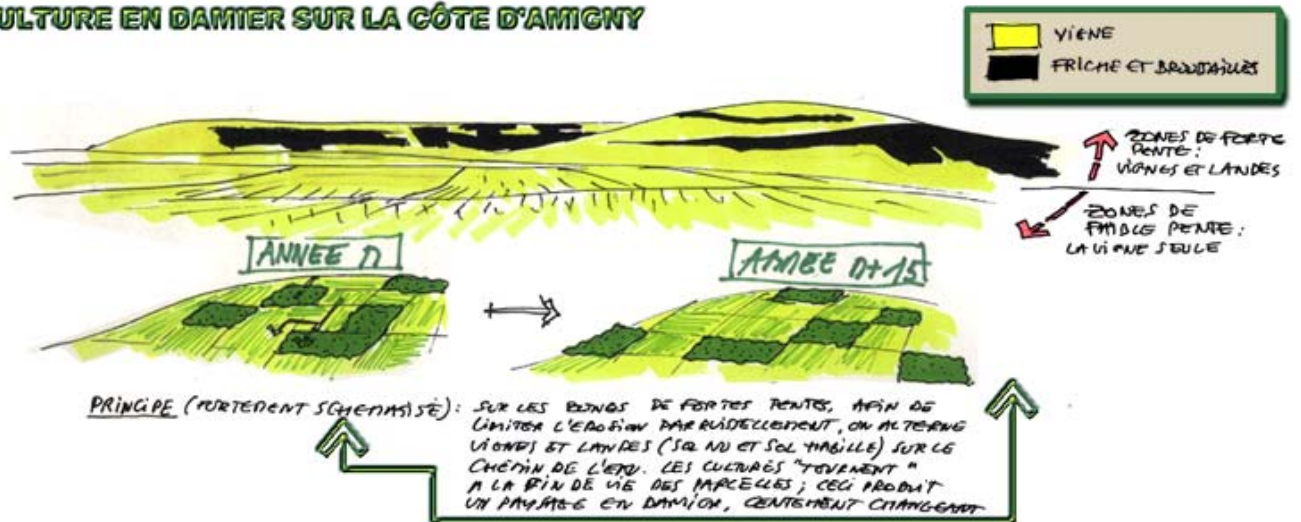
La culture traditionnelle de la vigne était un système en damier sur de petites parcelles que résument les illustrations

ci-dessous. Ceci permettait, en faisant "tourner les parcelles", de réserver des terres à la friche qui avaient pour effet de

ralentir le ruissellement et de limiter l'érosion des sols sur les secteurs de forte pente.



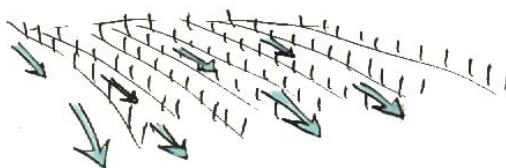
CULTURE EN DAMIER SUR LA CÔTE D'AMIGNY



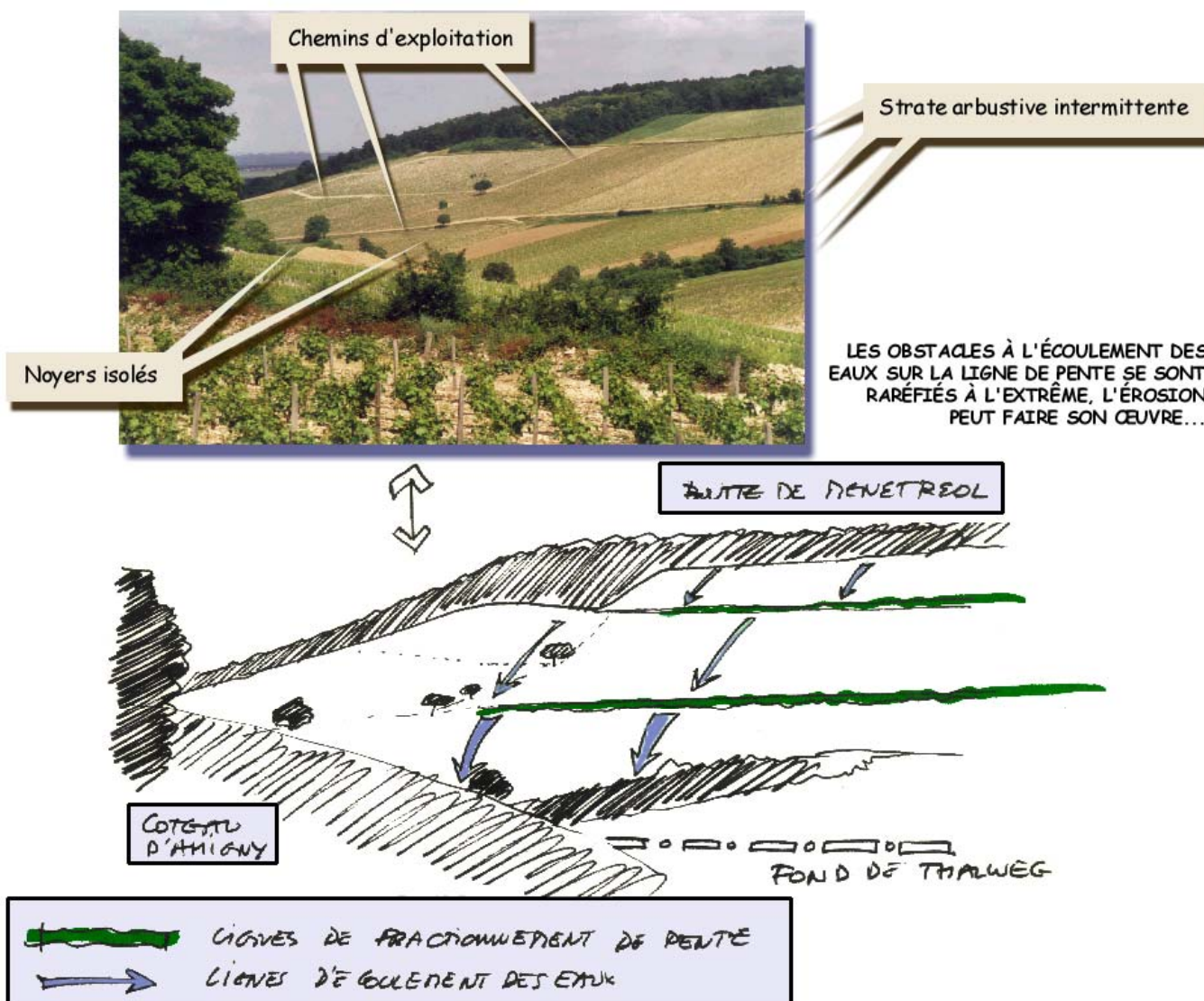
La technique traditionnelle de la culture en damiers ou comment freiner les eaux



Figure d'évolution des techniques de culture : le choix de la mécanisation et la contrepartie du ruissellement



En accélérant le ruissellement, la disposition des plants de vigne sur la ligne de plus grande pente aggrave le processus érosif...



La technique moderne : l'exemple de la butte qui domine Ménétréol et fait face à Sancerre

Par ailleurs sur les zones de forte pente les rangées de ceps étaient disposées dans le sens des courbes de niveau ce qui avait également pour effet de ralentir le ruissellement. Les secteurs remembrés sont organisés selon une logique opposée, fille de la modernité, de la rationalisation... et de l'économie. Le changement culturel qui fut évoqué dans le cas du vignoble de Menetou-

Salon (la transformation du "vigneron" en "viticulteur", on pourrait écrire aussi du "paysan" en "exploitant"...), prend ici une dimension tout autre en transformant le paysage mais aussi les conditions écologiques sur une grande échelle. Sur un foncier totalement remanié, les plantations furent disposées sur les lignes de plus grande pente afin que pussent travailler les tracteurs enjambeurs sans

risquer à tout moment d'aller "à verse".

Le terroir du Chablisien en Bourgogne qui a connu la même évolution au début des années 1990 : arasement des murettes, remembrements et encépagement sur les lignes de pente est aujourd'hui confronté à de graves problèmes d'érosion et d'inondation. Pour tenter d'y faire face, d'énormes fossés bétonnés ont dû être aménagés

qui transforment radicalement l'aspect du site. Si Sancerre n'en n'est pas encore là, on peut craindre qu'il subisse les mêmes aléas. Un entretien avec un vigneron de Chavignol a laissé entrevoir aux auteurs une première conséquence des modifications subies par le milieu. Selon cet interlocuteur, les secteurs remembrés font apparaître de grosses différences qualitatives entre les grappes cueillies en tête ou en pied de pente en raison du

lessivage des éléments minéraux du sol. Ce phénomène oblige à mêler les cuvées, pratique totalement nouvelle en Sancerrois. Il semblerait donc que non seulement le paysage subisse les conséquences d'une évolution régressive (homogénéisation et perte de complexité) mais que les conditions écologiques souffrent aussi de la dynamique évolutive qui prévaut... mais peut-être est-ce la condition indispensable d'une remise en

cause, puisque à terme économie et paysage verront "converger leurs intérêts". Il ne s'agit pas ici de défendre une quelconque idée nostalgique mais de suggérer que dans un processus de mutation, il n'est jamais bon de ne prendre en compte qu'un seul paramètre, fut-il économique...

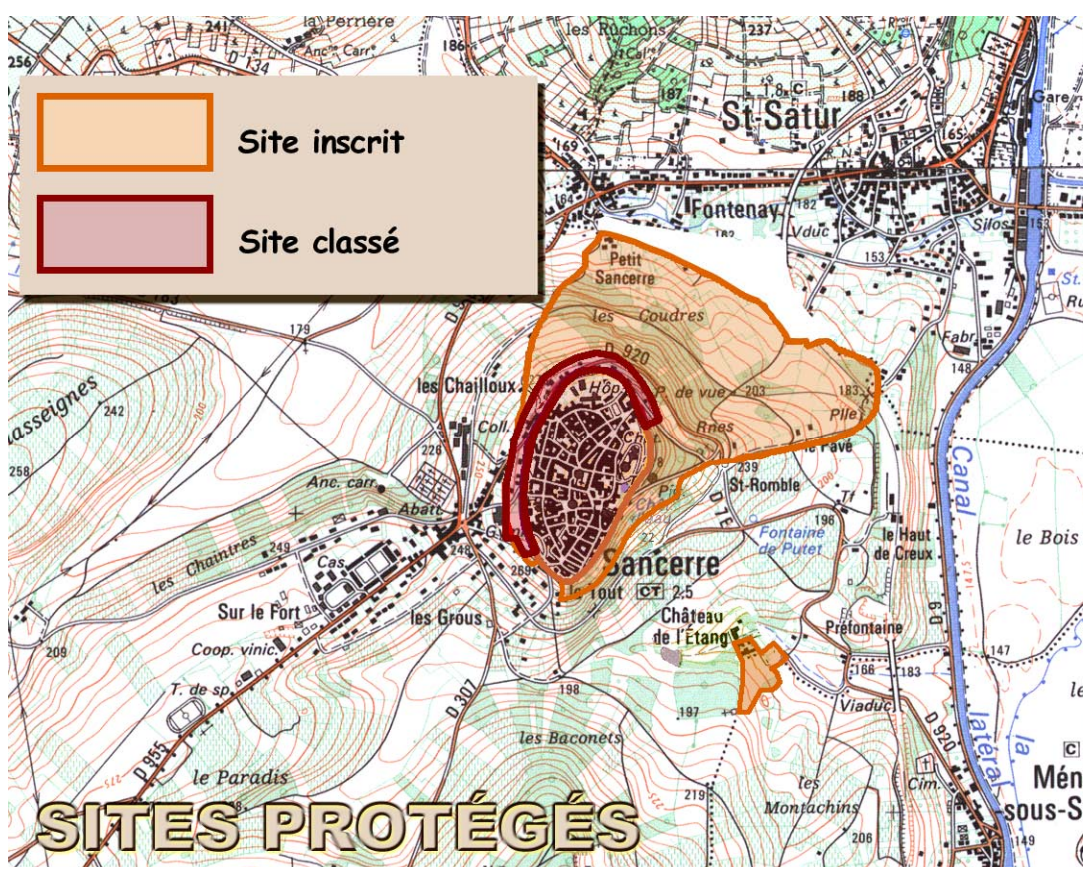
Le construit, l'autre enjeu de la modernité

Corollaire de la dynamique précédemment évoquée, l'évolution du bâti d'exploitation pose également des questions de paysage. La pratique ancienne des petites parcelles allait de pair avec des chais et caves inclus dans les villages, ce qui explique les très nombreux écarts qui composent la strate construite du Sancerrois, et la présence de nombreuses cabanes de vignerons en pierre qui abritaient les hommes et les outils et ponctuaient le vignoble. La montée en puissance des exploitations, le souci commercial de l'image, le besoin de place et la recherche d'un confort des conditions du travail œnologique ont conduit bon nombre d'exploitants à édifier des bâtiments nouveaux. Grands volumes, couleurs et formes architecturales parfois bien ostentatoires, disposition souvent à l'écart des noyaux d'habitat pour des raisons de logistique, réaménagement corollaire de la trame des chemins en réseau routier. Voici quelques exemples des principales dérives que peut induire cette dynamique.





Renforcer les protections ou accompagner le développement ?



L'état actuel des protections au titre des sites: l'oppidum et les versants de la vallée de la Loire

Le site de Sancerre est protégé au titre des sites et des monuments historiques. L'oppidum est un site inscrit et les versants vers la Loire sont inscrits⁵² en partie : la partie nord, entre Sancerre et Saint Satur et deux parties sur Ménétréol... qui évitent soigneusement les secteurs viticoles. Bien qu'il soit difficile de faire admettre des mesures restrictives vis-à-vis du droit du sol dans un espace de production comme celui-ci, il semble que la gravité des problèmes qui risquent de survenir mériterait une réflexion d'un type nouveau, qui unirait préservation et

évolution, c'est-à-dire qui se situerait dans la logique du développement durable. Il n'est pas impossible d'imaginer une protection paysagère assortie d'un cahier de gestion à la fois strict et réaliste qui préciserait les marges de manœuvre, fixerait un certain nombre de règles (équilibre entre parcelles ouvertes et structures de préservation contre l'érosion, règles d'implantation et directives architecturales pour les bâtiments, étude fine des dessertes etc...) assorties de la recherche d'aides spécifiques permettant de compenser

d'éventuels manques à gagner. Que cette hypothèse soit ou non retenue, elle devrait être précédée par la mise en œuvre d'une charte, signée par tous les acteurs de ce paysage (élus, professions agricoles, associations professionnelles des viticulteurs, associations de protection, comité départemental du tourisme en partenariat avec les administrations compétentes). Cette notion de charte serait en tout état de cause un recours indispensable, que fut ou non retenu le principe d'une protection.

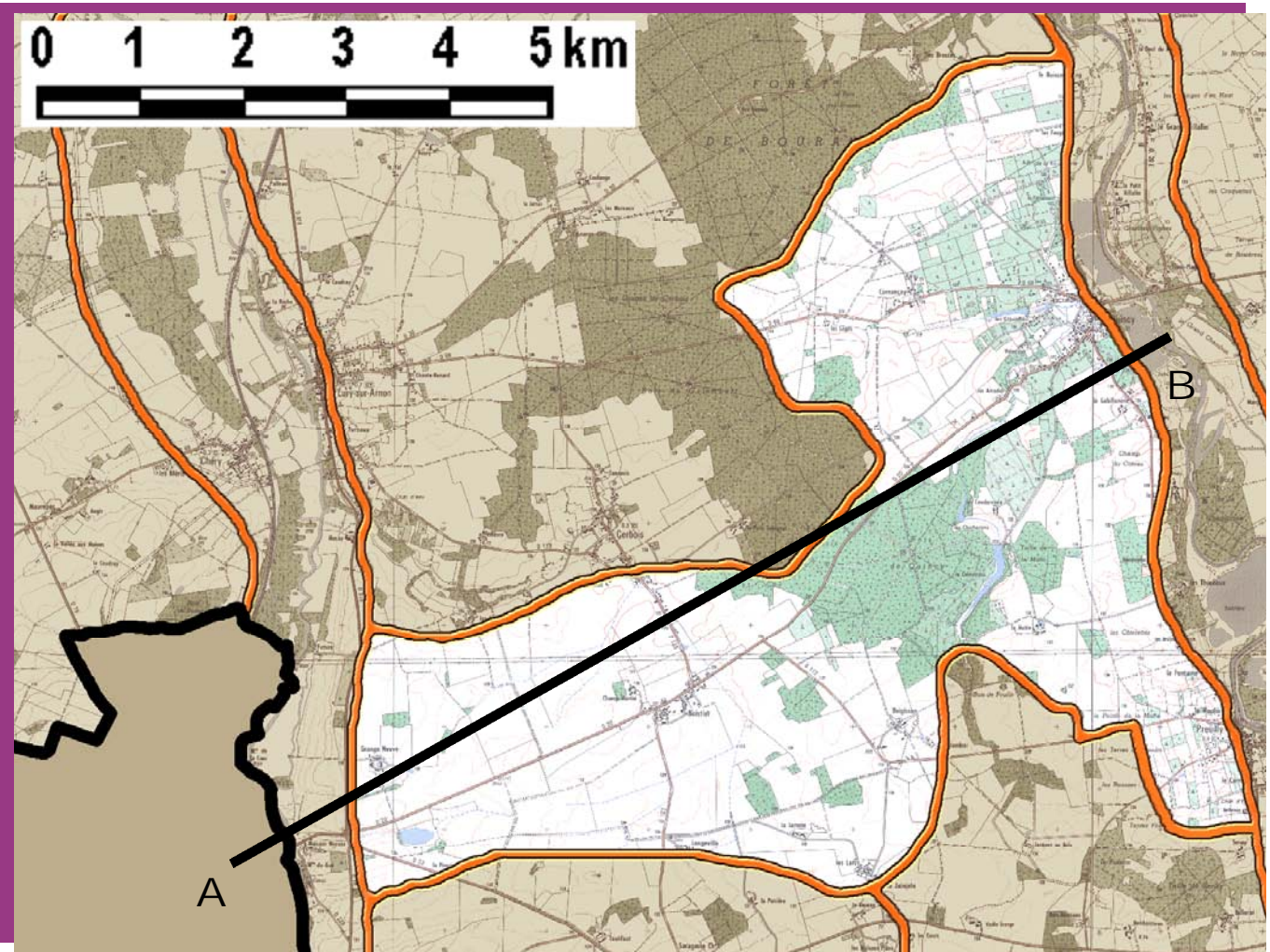
LISTE DES COMMUNES

Bannay
Bué
Menetou-Râtel
Ménétréol-sous-Sancerre
Saint-Satur
Sancerre
Sury-en-Vaux
Verdigny
Vinson

⁵² Rappelons que dans le cas d'un site classé aucune modification n'est possible sans l'accord du Ministre compétent et dans le cas d'un site inscrit toute modification est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.



6-4 QUINCY-REUILLY Le vignoble extraverti



Ce vignoble réputé installé sur une portion sablo-graveleuse de l'interfluve qui sépare les vallées du Cher et de l'Arnon, récemment rénové semble se montrer fièrement à travers des marques ostentatoires de son dynamisme. Des parcelles viticoles jardinées, des bâtiments pimpants et de curieux engins de protection contre les gelées donnent une image singulière à ce paysage "extraverti".



A

COUPE

B

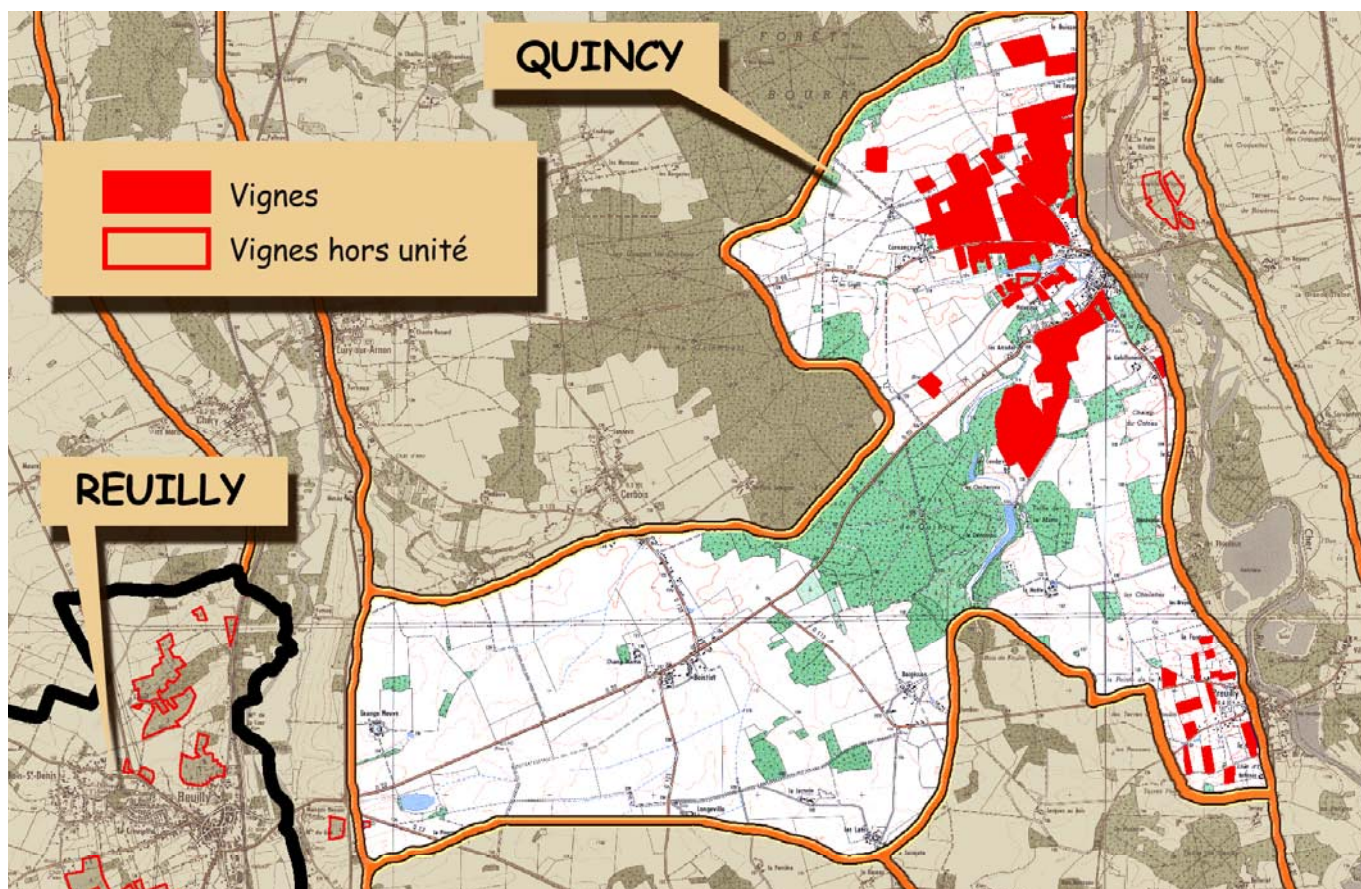
DESCRIPTION GENERALE

Les vignobles de Quincy et Reuilly sont installés sur l'interfluve qui sépare les vallées du Cher et de l'Arnon et occupent sur une petite partie du versant occidental de cette dernière un plateau à faible relief, recouvert de terres sableuses et graveleuses très pauvres qui sont issues des dépôts alluvionnaires des deux rivières. Le vignoble AOC de Quincy intéresse deux communes, Quincy et Brinay, et celui de Reuilly deux communes de l'Indre et cinq du Cher: Lazenay, Chéry, Cerbois, Lury-sur-Arnon et Preuilly. L'unité 6-4 concerne la partie de cette aire d'extension qui marque le

paysage de l'empreinte viticole, c'est-à-dire le Quincy et une fraction du vignoble de Reuilly (la commune éponyme se situe dans l'Indre) qui met en relation les deux vignobles sans être elle-même entièrement orientée vers la viticulture. Au début des années 1990, le vignoble de Quincy était considéré comme une plantation vieillissante qui cependant produisait des vins "très bien classés parmi les vins fins du Cher"⁵³ image qui semble totalement inadaptée aujourd'hui. Si cette unité a pu être qualifiée de vignoble extraverti, c'est parce qu'elle s'est profondément transformée au cours des

dernières années. Les plantations ont été renouvelées, le foncier restructuré tandis que les collectivités locales, le comité du tourisme et les instances professionnelles prenaient à l'échelle interdépartementale des mesures pour promouvoir ce vignoble et ses produits. Cette mutation se traduit de diverses manières dans le paysage, jusqu'à en devenir l'image même. La modernisation de Quincy Reuilly se donne à lire sous trois aspects : la physionomie des parcelles encépagées, les rénovations et innovations en matière d'équipement et la signalétique.

Répartition du vignoble et mixité du paysage



Carte d'implantation du vignoble⁵⁴

53 In AGRESTE, Recensement Agricole 1988, la viticulture dans le Cher (source : Ministère de l'Agriculture et de la Forêt)

54 Source : SCANN 25, fin des années 1990

Comme le montre la carte de la page précédente, la répartition des parcelles viticoles est inégale sur l'ensemble de l'unité, qui se

décompose en trois zones : à l'est le Quincy qui s'étend le long de la vallée du Cher, au centre une zone boisée puis à l'ouest une zone de terres de

cultures, qui enserme quelques parcelles de vignes, se situe en continuité visuelle avec le cœur du Reuilly situé dans l'Indre.

La physionomie d'un vignoble jardiné

Le vignoble de Quincy, bien que situé sur un plateau fort peu modelé est néanmoins bien en vue. En effet il est longé par la route départementale 27 qui draine l'essentiel de la circulation de transit le long de la vallée du Cher et se trouve proche de Vierzon et Bourges dans un des secteurs les plus fréquentés de l'ouest du département ; par ailleurs le terrain qui s'incline légèrement

vers la vallée révèle des profondeurs de vue vers l'ouest qui montrent les parcelles viticoles dans leur ampleur. Les conditions initiales sont celles de la visibilité et les modalités de culture semblent tout faire pour tirer partie de cette situation. Il semble que Quincy et Reuilly, ne disposant pas d'un site théâtral comme Sancerre ou Menetou aient décidé de créer le spectacle là où le

paysage ne l'offrait pas ; aussi se trouve-t-on ici plus dans l'ordre du jardin que dans celui du paysage. Les lignes de ceps tirées au cordeau, la taille rigoureuse des plants, la disposition d'un pied de rosier en bout de rangée⁵⁵, comme on peut le voir dans les châteaux bordelais confèrent à ce vignoble un "petit air" de jardin à la française.



Les rosiers en bout de rang



L'ordonnement des pieds de vignes

La reprise de bon nombre d'exploitations et l'émergence d'un dynamisme nouveau s'est traduit par la rénovation de nombreux bâtiments (chais, habitations et parties commerciales) ; parallèlement au développement de l'image jardinée, les édifices se sont eux aussi faits propres et pimpants.



Exploitation rénovée : le pendant construit du vignoble jardiné

⁵⁵ en Bordelais, cette tradition remplit une fonction sanitaire : les rosiers sont censés détourner de la vigne les attaques de certains parasites

La question des gelées de printemps se pose ici comme ailleurs mais a suscité en l'occurrence une réponse originale et encore sans équivalent. Le principe des chaufferettes est connu depuis longtemps en particulier en Bourgogne : des braseros à pétrole sont disposés à raison de un par are dans le vignoble et sont allumés lorsque la température descend en dessous du seuil dangereux pour la vigne, causant alors du fait de leur densité une fumée

importante et une véritable pollution. La variante expérimentée depuis environ deux ans à Quincy se fonde sur le même principe mais en réduisant le nombre de poêles afin de diminuer la dépense en pétrole, et par là même la pollution : les braseros sont surmontés d'un éolienne dont le souffle permet de répartir le flux thermique sur l'ensemble de la parcelle située sous le vent. Cela évite la dissipation de la chaleur vers le haut et permet de rentabiliser de façon

beaucoup plus efficace l'apport calorique et ainsi de diminuer considérablement le nombre de chaufferettes.

En deux ans, ces insolites objets sont devenus une caractéristique forte du Quincy dont ils confortent les aspects sophistiqués entrevus dans les lignes qui précèdent. Il a été qualifié de "vignoble extraverti", il serait possible d'ajouter le qualificatif ostentatoire.



Les chaufferettes éoliennes, ces singulières sentinelles dans le paysage de Quincy

Une signalétique spécifique

Le vignoble de Quincy-Reuilly se montre et veut se faire connaître : l'aire d'appellation est régulièrement signalée par une signalétique spécifique que

l'on retrouve sur les entrées d'agglomération, le long des routes et au bord des parcelles. La route participe à cette mise en scène dans ses

aménagements paysagers comme en témoigne le rond-point que montre la photographie ci-dessous.



Le "rond-point viticole" de Lazenay



Le panneau signalétique, signature de la zone AOC

Les autres composants du paysage

Cette unité, bien que fortement marquée par ce vignoble en démonstration demeure un paysage mixte, dont une bonne partie est constituée par des terres de culture. Les figures qui mêlent les images de vigne et de labour sont nombreuses et participent à la définition de son identité. Dans cet espace ouvert, les cathédrales de paille des champs moissonnés et quelques lisières boisées jouent avec les verticales des éoliennes sur un plan horizontal qui fait alterner les nappes de vignes bien taillées et les champs de céréales.

Enfin la présence du construit dans ce paysage ne se résume pas à quelques bâtiments rénovés. Les édifices anciens sont des bâtisses aux murs peu percés faits de maçonnerie de calcaire blanc surmonté de tuile d'ocre cuivrée. Souvent disposés le long des lisières (boisement d'accompagnement de la vallée du Cher ou boqueteaux qui émaillent le plateau), ils offrent un contraste de couleur avec les frondaisons qui compose des motifs d'une belle sérénité... comme une référence rassurante à la ruralité dans ce paysage en transformation.



Azenay : à l'extrémité occidentale du département jeu des textures du labour et de la vigne étroitement mêlées



La vigne au pied de la cathédrale de paille comme un symbole de la mixité de ce paysage

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Les évolutions récentes ont déterminé une très profonde artificialisation du paysage, qui se trouve ainsi mis en question. L'aménagement soigné des parcelles viticoles est sans équivoque une réelle qualité, mais l'aspect ostentatoire de certains aménagements

d'accompagnement peut paraître excessif. La redondance de la vigne sur le giratoire ou l'aspect trop "léché" de certaines rénovations de bâtiments donne à ce paysage un aspect un peu artificiel alors que ses racines rurales sont suffisamment fortes pour lui

donner un âme.

Enfin les éoliennes posent une véritable question de paysage. Nous vivons une époque qui s'interroge sur la légitimité des signes verticaux de la modernité dans l'espace rural. La contestation que suscitent à bon droit les pylônes d'Electricité

de France ou les antennes des opérateurs de la téléphonie mobile ne peut-elle pas s'étendre à ces objets. Ils sont aujourd'hui insolites et nouveaux, donc intéressants ; cependant leur généralisation posera les mêmes types de question que les autres objets évoqués. Leur déploiement est à son début, c'est une chance à saisir pour conduire une étude paysagère détaillée sur leur impact et les possibilités de

cohabitation avec divers sites. Si cette technique était amenée à se répandre, Quincy-Reuilly pourrait devenir un fort pertinent paysage laboratoire. Il faut également souligner que d'autres techniques de protection contre les gelées tardives sont en expérimentation en Champagne et dans le chablisien, qui se fondent sur l'aspersion d'eau à partir de rampes disposées dans les rangs de vigne, ce sont alors

les cristaux de neige qui se forment sur les bourgeons qui assurent un volant thermique suffisant pour épargner la végétation. Le gros avantage de cette technique est qu'elle n'encombre pas le paysage par des objets érigés et ne pollue pas l'atmosphère ; elle nécessite un abondant approvisionnement en eau, mais n'y a-t-il pas ici le Cher à l'est et l'Arnon à l'ouest?

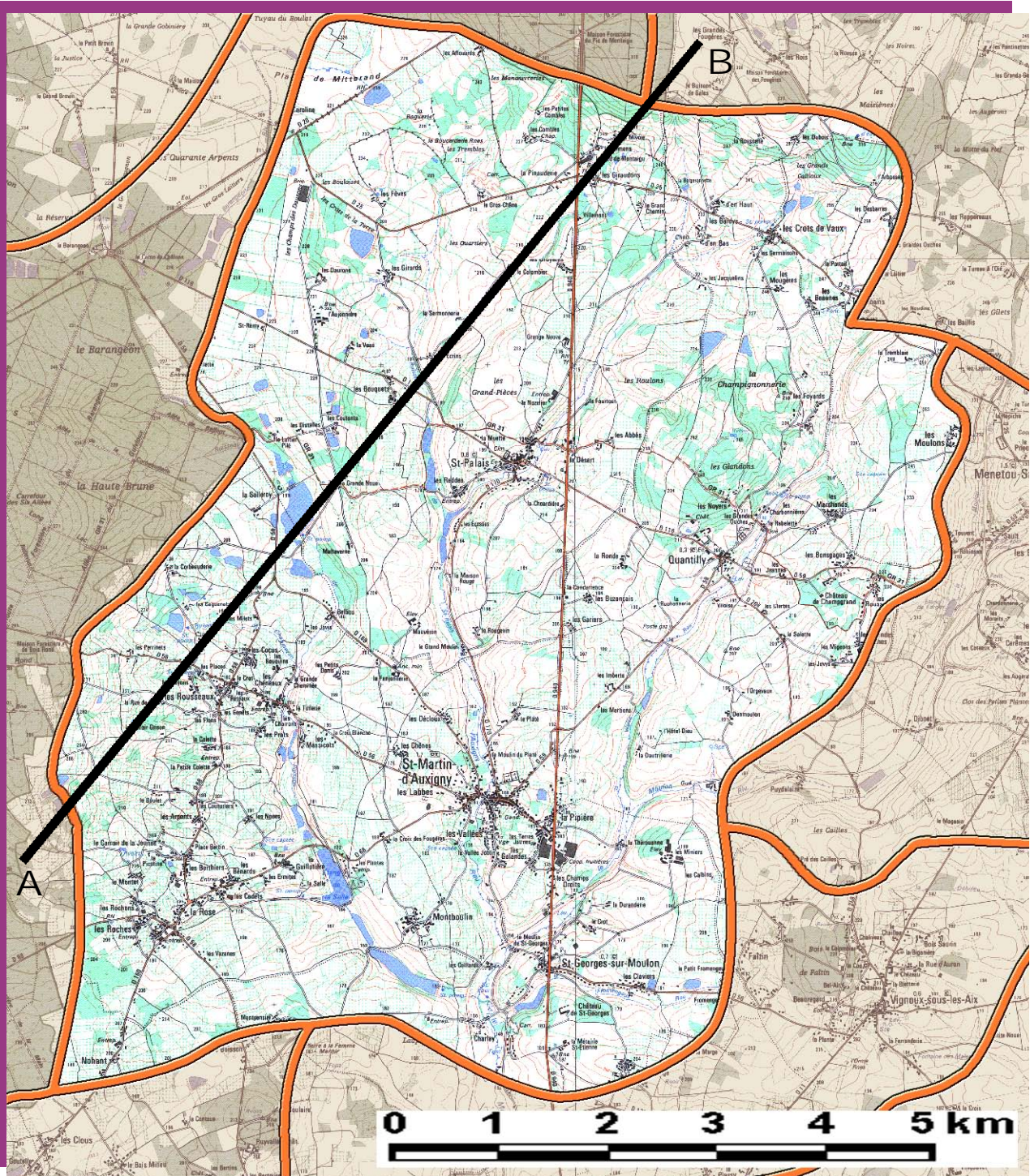
LISTE DES COMMUNES

Brinay
Cerbois
Lazenay
Limeux
Preuilly
Quincy



6-5 LE VERGER FORESTIN

La forêt emballée qui se cache



A

COUPE

B

En pleine expansion depuis une vingtaine d'années, le verger du canton de Saint Martin-d'Auxigny est un site très important de production de pommes. La quasi-monoculture de goldens crée un paysage de forêt de basses tiges, plantées en rangs serrés et que recouvrent périodiquement les immenses nappes blanches de filets de protection contre la grêle. Le Verger Forestin se met alors à ressembler à un piémont montagneux au printemps, quand quelques névés s'accrochent encore aux alpages ou bien encore à un paysage né de l'imaginaire de quelque artiste contemporain adepte du Land Art.

DESCRIPTION GENERALE

La toponymie renseigne sur l'un des aspects de ce paysage, le "Verger Forestin" eût pu s'appeler forestier. Avec plus de 115 exploitations fruitières produisant essentiellement des pommes et le terroir du canton de Saint Martin-d'Auxigny est désormais le seul site significatif de production dans un département qui tient son rang à l'échelle de

la Région Centre puisqu'il se situe, avec une superficie de 2171 hectares, devant le Loiret et le Loir-et-Cher et fait pratiquement jeu égal avec la Sarthe.

Le Verger Forestin est sans doute l'un des paysages les plus insolites du département qui comme le vignoble de Quincy-Reuilly (unité 6-4) fonde la singularité de son image sur une

technique particulière d'exploitation. Lové dans des replis de forêt entre Pays Fort et Vierzonnais, il ne se découvre que de l'intérieur et offre alors un spectacle étonnant de nappes de toiles blanches emballant une forêt de pommiers de basses tiges qui donnent à penser qu'un émule de Christo est venu ici accomplir une performance.



Une entrée par l'ouest qui montre l'insertion du verger dans les lisières de la forêt

Un verger de basses tiges

La rationalisation des exploitations et les impératifs économiques ont eu sur l'arboriculture fruitière deux conséquences, la

généralisation de l'emploi des basses tiges, d'entretien et de récolte plus faciles et aisément mécanisables et la généralisation de l'emploi des

variétés américaines. Les vergers traditionnels de plein vent, sur herbe pâturée ne sont plus comptabilisés parmi les vergers mais classés en

"superficie toujours en herbe" dans les catégories statistiques⁵⁶. Le verger Forestin est fait de plantations de golden en basses tiges disposées en rangs serrés qui autorisent de hautes densités et des récoltes abondantes.



La plantation des basses tiges en rangs serrés

Une technique qui "fabrique" un paysage

La grêle est la principale cause de dommages sur les cultures fruitières. Pour s'en prémunir les exploitants du verger ont mis en place un système de protection qui s'est développé sur l'ensemble du territoire. Une résille de câbles d'acier tendu sur des poteaux de bois ou de métal galvanisé est tendu au-dessus des parcelles. Des filets en textile synthétique blanc sont disposés sur cette résille et peuvent très rapidement être déployés au-dessus de la cime des arbres. En position fermée, les filets sont repliés au-dessus des rangs.

Le verger a deux aspects possibles : en position fermée c'est l'alternance de rangées d'arbres et des lignes blanches épaissies des filets repliés, en position ouverte l'ensemble de la parcelle apparaît comme une surface blanche et brillante lorsque les filets sont étendus au-dessus des pommiers. Le verger est par ailleurs équipé d'un système d'irrigation par des rampes de tuyaux métalliques souvent intégrés dans la structure porteuse des paragrêles et équipées d'asperseurs. Ces installations induisent l'image d'une

agriculture technologique et sophistiquée, dont la traduction est un paysage abstrait qui compose des scènes à la limite de l'irréalité.



Vue de détail des paragrêles

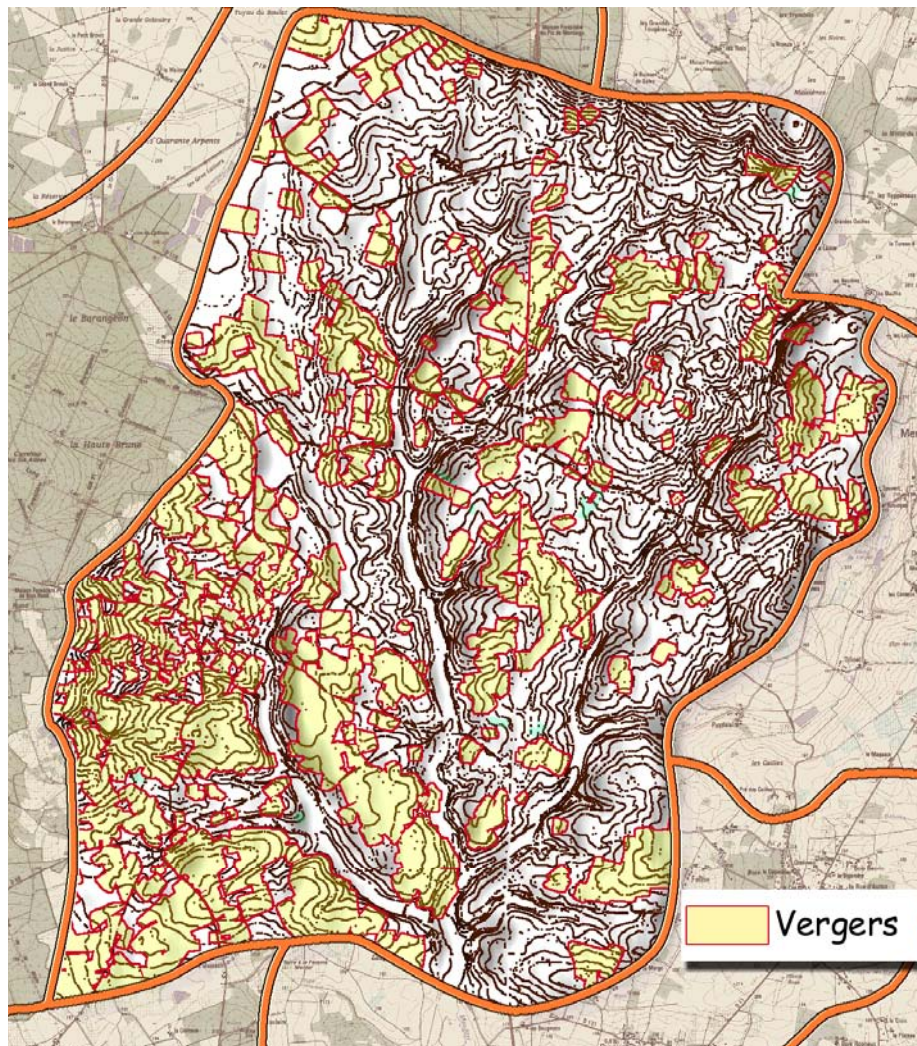
Modelé du terrain et implantation du verger



Saint Martin-d'Auxigny, vue vers l'est, le verger dans son écrin topographique

⁵⁶ Source : AGRESTE, le verger dans le Cher

Le verger occupe des terrains situés sur la partie de la cuesta du Crétacé qui est évasée par le bassin du Moulon, composé de trois ruisseaux qui conduisent les eaux vers l'Yèvre, qui est rejointe à Bourges. Ce système hydrographique fait exception au nord de la cuesta, car la plupart des eaux sont évacuées vers le nord par le bassin de la Sauldre ; l'unité voisine de Menetou-Salon est ainsi isolée du verger par la ligne de partage des eaux entre les deux bassins, qui fondent leur limite commune. Ces dispositions composent un relief en éventail concave qui induit une forte impression d'intériorité. Comme le montre la carte ci-contre, les cultures se sont installées sur les parties hautes, c'est-à-dire les interfluves et les versants externes de la cuvette en écrivain qui circonscrit le site.



La disposition du verger sur les reliefs de "l'éventail concave"

Les nuances

Bien que ce paysage produise une forte impression d'homogénéité, son occupation du sol est inégalement répartie selon un gradient qui correspond à la fois aux disponibilités des sols et au relief et son corollaire l'exposition, qui est une donnée importante pour la maturation des fruits... et la précocité de la récolte. La plus forte densité fruitière est localisée dans le tiers sud-est, où se trouvent également les plus grandes surfaces plantées d'un seul tenant. Le concept de forêt fruitière s'applique parfaitement à ce secteur. En partie centrale, le verger et les terres labourées occupent à

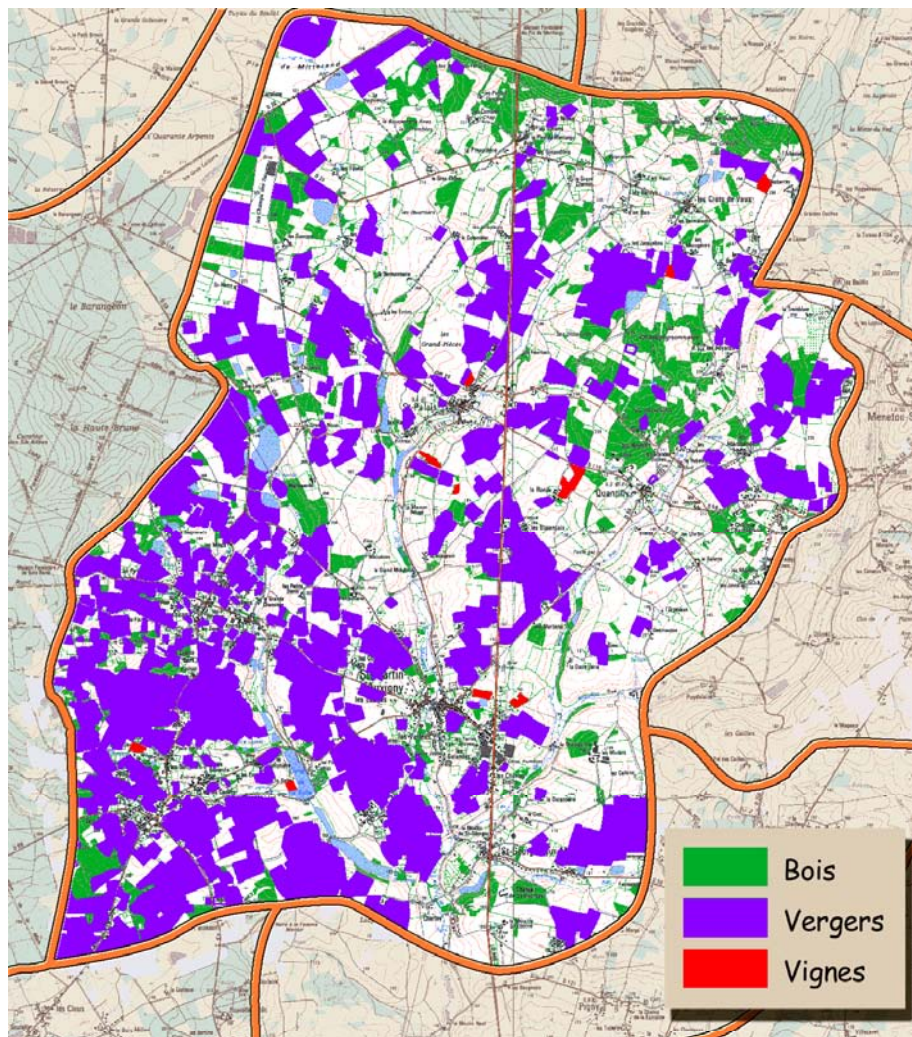
parts égales un espace agricole piqueté de nombreux boqueteaux de taillis plus ou moins broussailleux tandis qu'au nord le verger s'efface

progressivement devant les boisements.

Vers le nord, les parcelles fruitières s'intercalent dans la trame boisée



Comme l'a montré la description du vignoble de Menetou ces paysages incarnent la transition entre les plaines qui s'étendent à l'aval de la cuesta, la cuesta elle-même et les paysages boisés du bord du département. La disposition en creux du relief prive le verger de la relation avec la plaine ; cependant la gradation du couvert forestier exprime cette transition, dans laquelle la forêt de basses tiges joue son rôle, et le passage entre vignes et vergers est symétrique de ce que l'on observe dans le Menetou : quelques vignes résiduelles ponctuent les terres orientales du verger comme quelques parcelles plantées de pommiers s'intercalaient entre les rangées de ceps à l'ouest du vignoble.



Carte de l'occupation du sol

L'urbanisation et les voies de communication

L'axe central de l'unité est matérialisé par la RD 940, ancienne route royale qui marque ici la trace du méridien de Bourges sur un tracé nord-sud parfaitement rectiligne. Cette voie à grande circulation implantée sur une ancienne voie romaine a cristallisé l'urbanisation sur son axe et à son entour. Quantilly, Saint-Martin-d'Auxigny et St Palais sont implantées non loin de ce grand chemin. La densité du construit suit à peu près celle du verger : le tiers sud-est (commune de Saint Martin)

possède la plus forte densité, avec une urbanisation diffuse qui se cristallise en trois noyaux (le bourg chef-lieu et deux gros

hameaux au nord et au sud). La partie nord renferme une urbanisation moins dense avec les deux bourgs de Saint Palais



L'urbanisation et le verger dans une intime complicité

et Quantilly et des petits écarts répartis dans le finage comme dans le cœur du Pays Fort. Le développement du chef-lieu de canton est induit à la fois par l'effet d'attraction de la préfecture toute proche et les développements induits par l'arboriculture.

En effet, les sièges et les bâtiments d'exploitations sont

généralement inclus dans les hameaux et dans le bourg. Cette activité, forte consommatrice de main d'œuvre (pas seulement saisonnière) s'est traduite par une extension de l'habitat.

Le construit est assez homogène d'aspect un peu austère : les façades revêtues de clairs enduits à la chaux, les chaînages et encadrements des ouvertures en calcaire blanc, parfois

éclairés de briques, les toitures généralement d'ardoise ou de tuiles brun foncé composent des figures bâties qui s'harmonisent avec le jeu de blanc et de sombre du verger entoilé et ménagent parfois au détour d'un chemin de belles rencontres avec un édifice ancien comme cette tour qui semble s'abriter sous son chêne protecteur.



Le jeu contrasté des façades claires et des toitures sombres



LES ENJEUX DU PAYSAGE

L'avenir du verger et le rapport au paysage

L'intériorité et la singularité du Verger Forestin créent un paysage à part, étrange et insolite dont les qualités plastiques peuvent susciter des avis divers mais qui possède une identité forte et peu susceptible de se voir remise en cause tant que les goldens garniront les gondoles des hypermarchés. L'évolution contemporaine des grands vignobles a montré que la rationalisation pouvait fort bien à moyen terme mettre le paysage et l'environnement en péril et la même crainte peut surgir face aux conséquences des pratiques céréalières ou

l'évolution régressive des bocages. Les choses sont ici différentes car cette figure n'existe dans le département qu'en ce lieu et que ce lieu est un contenant étanche. On peut considérer qu'il n'y a pas d'enjeu paysager global lié à l'existence de cette "abstraction entoillée", en revanche l'analyse fine en a montré les nuances et elles sont importantes. Le verger a sans doute vocation à s'étendre et cela posera un problème de seuil. Ce sont les effets de contraste qui en révèlent les qualités et une trop grande homogénéisation serait une

régression. Une réflexion sur le devenir global incluant l'avenir des parcelles de culture et la faisabilité d'une exploitation des bois et taillis permettrait de définir des scénarii d'évolution du verger qui maintiendraient l'équilibre actuel.

La seconde question que pose ce paysage, c'est celle du construit. Aujourd'hui la plupart des figures bâties demeurent inscrites dans la logique topographique, cependant l'habitat commence à s'étendre sur certaines lignes de crêtes, comme le montre cet exemple à Saint Martin-d'Auxigny.



L'impact du construit "hors site" à Saint Martin d'Auxigny

Les enjeux de l'urbanisation

Il serait souhaitable d'éviter de multiplier ces implantations qui s'affranchissent de la logique constitutive du site. Sur les cinq communes concernées, seule Quantilly ne possède pas de document d'urbanisme, ce qui s'explique par le niveau de développement de ces communes

situées dans l'aire d'influence de Bourges. Que ce soit au stade du suivi des documents d'urbanisme ou au stade de l'instruction des permis de construire il est impératif de prendre en compte de manière précise les vues et covisibilités afin de définir des règles strictes d'implantation et

d'adaptation au terrain ainsi que des recommandations architecturales. L'interaction entre les différents sites est telle qu'une étude visuelle sur l'ensemble qui déboucherait sur un relevé des crêtes à protéger serait une mesure à la fois souhaitable et aisée à mettre en œuvre.

LISTE DES COMMUNES

Quantilly
St Georges-sur-Moulon
St Martin d'Auxigny
St Palais
Vasselay

